



**Cadre sous-régional des priorités à moyen terme  
pour l'assistance technique de la FAO dans les Caraïbes  
2012-2015**

**Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation et l'agriculture**

**Décembre 2011**

## RÉSUMÉ

*Les tendances des positions politiques en matière d'agriculture dans les Caraïbes indiquent qu'il est urgent d'adopter des mesures qui favorisent une plus grande contribution du secteur à l'autosuffisance en sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la sous-région, la prise en compte de la gestion du risque de catastrophe dans les stratégies visant à garantir la pérennité de l'agriculture et des ressources naturelles, ainsi que la création de systèmes fonctionnels sur le plan sanitaire et phytosanitaire ainsi que de l'hygiène des aliments qui atténuent les risques et facilitent l'exportation vers les marchés intrarégionaux et externes.*

*Ces positions politiques dans le domaine de l'agriculture des Caraïbes répondent parfaitement aux priorités sous régionales à moyen terme pour la région de l'Amérique latine et des Caraïbes telles qu'elles ont été arrêtées par la Conférence régionale des ministres de l'agriculture de la FAO en 2010. Ces mêmes positions politiques se reflètent également dans les actions menées conjointement entre le niveau régional et l'ensemble des Caraïbes, ainsi que dans les actions stratégiques de coopération bilatérale entre les gouvernements respectifs de la sous-région et la FAO. Dans ce contexte, le Cadre sous-régional des priorités à moyen terme pour les Caraïbes (SMPTF) a choisi d'adopter les priorités à moyen terme de la Conférence relatives aux changements climatiques et à la variabilité du climat, à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, ainsi qu'à la santé animale et végétale et la sécurité sanitaire des aliments comme thèmes de l'assistance technique de la FAO durant les quatre prochaines années.*

*À la lumière de ce qui précède, le SMPTF présente un programme de coopération qui devrait renforcer les capacités nationales de gestion des données et d'informations de façon à partager des connaissances et à appliquer des stratégies de gestion des risques de catastrophe et d'autres mesures effectives pour promouvoir l'adaptation et l'atténuation des impacts du changement climatique et de la variabilité du climat sur la stabilité écologique des terrains agricoles, des bassins versants et des pêches maritimes. Le même type d'approche est adopté pour la collecte de données, la gestion, le partage des connaissances et les mesures destinées à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, ce qui devrait se traduire par une plus grande coordination au sein de la région et une plus grande cohérence sur le plan de la formulation de politiques, de la stratégie et du suivi et, partant, par des impacts positifs sur la sécurité alimentaire des ménages et sur la facture des importations alimentaires. D'autres mesures stratégiques devraient fournir des informations actualisées qui permettent d'amorcer un dialogue sous-régional et d'apporter un soutien financier à un projet sous-régional destiné à réinsérer les communautés agricoles/halieuistiques/forestières dans des*

***filières agroalimentaires productives modernes et ainsi créer des revenus et garantir la sécurité alimentaire.***

***Le SMPTF reconnaît l'existence de relations internes uniques au sein de la sous-région résultant des blocs économiques créés dans l'espace géographique commun dans lequel coexistent les seize pays relevant de la FAO/SLC. Selon le SMPTF, ce cas de figure donne à la FAO/SLC l'occasion d'apporter une valeur ajoutée au programme pour les Caraïbes en soutenant toutes les actions visant à créer des alliances plus solides et un partenariat fondé sur la collaboration entre tous les programmes pertinents des quatre blocs économiques sur la base d'accords de coopération qui devront déboucher sur un programme agricole solide pour les Caraïbes ainsi qu'une série de résultats organisationnels qui soient le reflet de la participation des Caraïbes et une contribution aux objectifs hémisphériques et mondiaux de la FAO. A cet égard, le SMPTF s'identifie avec les divers programmes de l'agenda de la CARICOM quant aux opportunités de collaboration pour la FAO, les discussions CARICOM/SICA sur le renforcement des échanges commerciaux et les stratégies de gestion des catastrophes, les priorités, en particulier le programme du Comité spécial sur la Réduction des Risques de Catastrophe et du Traité portant établissement d'une Union économique de l'OECO.***

***Le SMPTF sera géré par le Coordinateur sous-régional pour les Caraïbes, avec le soutien d'une Équipe spéciale incluant les principaux collaborateurs et bénéficiaires, laquelle sera dotée d'un plan de travail efficace qui constituera un outil de suivi et d'évaluation.***

***La FAO/SLC fera rapport à la CARICOM/COTED qui représente quatorze des seize pays membres et amorcera un processus qui donnera à la CARICOM/SICA l'occasion de débattre des progrès accomplis dans les domaines pertinents à Belize et en République dominicaine, ainsi que du rôle de la FAO dans le renforcement des partenariats et de la coopération entre les deux sous-régions.***

***Selon ce document-cadre, des fonds extrabudgétaires seront nécessaires pour compléter les ressources disponibles du Programme de coopération technique (PCT) de la FAO et du mécanisme du PCT.***

***Pour aborder ces problèmes de manière opportune, le document propose que les priorités et les actions de collaboration prévues soient rapidement communiquées aux futurs partenaires et qu'une Stratégie de négociation pour mobiliser des ressources soit élaborée sur la base des conversations soutenues avec les principales agences de développement et de financement concernées par l'agriculture.***

***Un document complémentaire devra être élaboré et présenté à l'OECO, à la CARICOM et au SICA comme base de négociation sur le financement de l'agriculture des Caraïbes à l'échelon***

***multilatéral. Le processus doit également favoriser le recours à l'équipe multidisciplinaire FAO/MDT dans le cadre du PCT, mais aussi comme prestataire de services dans les principaux projets et programmes de développement.***

## Table des matières

Résumé	
Sigles	
1. Introduction	
2. Tendances et perspectives dans les Caraïbes	
2.1 Environnement macro-économique	
2.2 Agriculture et environnement alimentaire	7
2.2.1 Tendances régionales	8
2.2.2 Tendances nationales	8
2.2.2.1 Résultats dans les sous-secteurs	10
2.3 Intégration économique	11
2.4 Réseaux et institutions régionales	12
2.5 Coopération de la FAO dans la sous-région	13
2.6 Principaux enjeux et opportunités dans la sphère de compétence de la FAO	13
3. Priorités de l'assistance technique de la FAO.....	14
3.1 Cadres stratégiques ayant une influence sur les priorités du SMPTF.....	14
3.1.1 Changement climatique et agriculture durable	16
3.1.2 Sécurité alimentaire et nutritionnelle.....	18
3.1.3 Santé animale et végétale et sécurité sanitaire des aliments	20
4.0 Mise en œuvre, suivi et évaluation	21

**5.0 Mobilisation des ressources**

**21**

**MATRICES**

**23- 47**

## Sigles

<b>AEC</b>	<b>Association des États de la Caraïbe</b>
<b>ALBA</b>	<b>Alliance bolivarienne pour les peuples des Amériques</b>
<b>CABA</b>	<b>Association caribéenne des entreprises agroalimentaires</b>
<b>CFNI</b>	<b>Institut des Caraïbes pour l'alimentation et la nutrition</b>
<b>CAFAN</b>	<b>Réseau d'agriculteurs des Caraïbes</b>
<b>CAP</b>	<b>Politique agricole de la Communauté</b>
<b>CAHFSA</b>	<b>Agence caribéenne de santé agricole et de sécurité sanitaire des aliments</b>
<b>CARICOM</b>	<b>Communauté des Caraïbes</b>
<b>CARDI</b>	<b>Institut de recherche et de développement agricoles des Caraïbes</b>
<b>CCCCC</b>	<b>Centre du changement climatique de la Communauté des Caraïbes</b>
<b>CCPR</b>	<b>Code de conduite pour une pêche responsable</b>
<b>CBD</b>	<b>Convention sur la biodiversité</b>
<b>BDC</b>	<b>Banque de développement des Caraïbes</b>
<b>CDM</b>	<b>Gestion globale des catastrophes</b>
<b>CDEMA</b>	<b>Agence caribéenne de gestion des catastrophes naturelles</b>
<b>CEHI</b>	<b>Institut de santé environnementale des Caraïbes</b>
<b>CFNI</b>	<b>Institut des Caraïbes pour l'alimentation et la nutrition</b>
<b>CNFO</b>	<b>Réseau caribéen d'organisations de pêcheurs</b>
<b>ACDI</b>	<b>Agence canadienne de développement international</b>
<b>CISWG</b>	<b>Groupe de travail des Caraïbes sur les espèces envahissantes</b>
<b>CIMH</b>	<b>Institut de météorologie et d'hydrologie des Caraïbes</b>
<b>COSHOD</b>	<b>Conseil pour le développement humain et social</b>
<b>COTED</b>	<b>Conseil du développement économique et commercial</b>
<b>CPA</b>	<b>Association des producteurs de volailles des Caraïbes</b>

<b>CPHDF</b>	<b>Forum des responsables de la santé végétale dans les Caraïbes</b>
<b>CPDN</b>	<b>Réseau de diagnostic phytosanitaire des Caraïbes</b>
<b>CPP</b>	<b>Cadre de programmation par pays</b>
<b>CRISIS</b>	<b>Stratégie des Caraïbes relative aux espèces envahissantes</b>
<b>CSM</b>	<b>Marché unique de la CARICOM</b>
<b>CSME/MEUC</b>	<b>Marché et Économie uniques de la CARICOM</b>
<b>CTV</b>	<b>Virus de la tristezza des agrumes</b>
<b>CGPC</b>	<b>Groupe des Caraïbes des Conseils pour le contrôle des pesticides</b>
<b>FAO/SLC</b>	<b>Organisation pour l'alimentation et l'agriculture/Bureau sous-régional</b>
<b>GEF</b>	<b>Fonds pour l'environnement du Golfe</b>
<b>CRFM</b>	<b>Mécanisme régional des pêches dans les Caraïbes</b>
<b>FMI</b>	<b>Fonds monétaire international</b>
<b>IPPC</b>	<b>Commission internationale pour la protection des végétaux</b>
<b>CFALC</b>	<b>Commission des forêts pour l'Amérique latine et les Caraïbes</b>
<b>OMD</b>	<b>Objectifs du Millénaire pour le développement</b>
<b>OECD</b>	<b>Organisation des États des Caraïbes orientales</b>
<b>POP</b>	<b>Polluants organiques persistants</b>
<b>PIC</b>	<b>Consentement préalable en connaissance de cause</b>
<b>ECP</b>	<b>Évaluation de la capacité phytosanitaire</b>
<b>SMPTF</b>	<b>Cadre sous-régional des priorités à moyen terme</b>
<b>SPS</b>	<b>Sanitaire et phytosanitaire</b>
<b>SICA</b>	<b>Système d'intégration d'Amérique centrale</b>
<b>TMAC</b>	<b>Comité consultatif de gestion technique</b>
<b>TMAC/ASS</b>	<b>Comité pour la gestion des catastrophes en agriculture</b>
<b>UNCCD</b>	<b>Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification</b>
<b>COPACO</b>	<b>Commission des pêches pour l'Atlantique Centre-Ouest</b>
<b>OMC</b>	<b>Organisation mondiale du commerce</b>



## **Cadre sous-régional des priorités à moyen terme pour les Caraïbes**

### **I. Introduction**

Le cadre sous-régional de priorités à moyen terme (SMTPF) est un document de synthèse élaboré avec la participation de l'équipe multidisciplinaire de la FAO/SCL, qui représente le programme d'assistance technique de la FAO en faveur des cadres politiques et programmatiques mis en place pour l'agriculture des Caraïbes dans les quatre prochaines années (2012-2015). Ces positions politiques et programmatiques reçoivent l'influence de plusieurs cadres relatifs à l'agriculture des Caraïbes, en particulier:

a) Les cadres de la CARICOM présentés dans le Programme régional de transformation du secteur agricole (RTPA), l'initiative Jagdeo (2005) qui est une stratégie pour éliminer les principaux obstacles au développement de l'agriculture dans la Communauté, la Déclaration de Liliendaal sur l'agriculture et la sécurité alimentaire et nutritionnelle et sur les changements climatiques (2009), la Politique agricole de la Communauté (2010) et la Politique régionale de sécurité alimentaire et nutritionnelle 2011.

b) Les priorités programmatiques et les actions stratégiques dans les Caraïbes soutenant les mécanismes hémisphériques et mondiaux qui regroupent les seize pays relevant de la sphère de compétence de la FAO/SLC. Ces programmes émanent des cadres relatifs de la CARICOM/CARIFORUM, la zone de coopération de la Grande Caraïbe relevant de l'Association des États des Caraïbes (AEC), du Réseau caribéen de santé animale (CaribVet), du Forum des responsables de la santé végétale dans les Caraïbes (CPHDF), et de certaines commissions, telles que la Commission sur le développement de l'élevage en Amérique latine et dans les Caraïbes (CODEGALAC), la Commission des forêts pour l'Amérique latine et les Caraïbes (LACFC), et la Commission des pêches pour l'Atlantique Centre-Ouest (COPACO). Il a également été tenu compte des sous-programmes ou des sous-groupes pour les Caraïbes des cadres systémiques des Nations Unies directement liés à l'agriculture et à la sécurité alimentaire dans les Caraïbes, notamment la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD) et la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), ainsi que les OMD sur la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire et la pérennité de l'environnement. Dans ce dernier domaine, les résultats des différents cadres pour les Caraïbes du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) (2012-2016) qui pourraient avoir un impact sur la pérennité de l'agriculture et la sécurité alimentaire et nutritionnelle ont été incorporés aux actions stratégiques.

c) Les actions stratégiques définies pour l'assistance technique de la FAO dans les cadres respectifs de programmation par pays (CPP). À cet égard, les actions stratégiques nationales présentant majoritairement les plus grands défis et les principales contraintes dans le secteur agricole ont été adoptées pour examen. D'une manière générale, ces actions concernent quatre grands domaines prioritaires: l'agriculture durable et la gestion des ressources naturelles, les changements climatiques et la variabilité du climat dans les systèmes de production agricole et alimentaire, la sécurité alimentaire et nutritionnelle et les améliorations en matière de systèmes de santé animale et végétale et de sécurité sanitaire des aliments.

À la lumière de ce qui précède, les priorités du CPP répondent parfaitement aux cadres politiques et programmatiques ayant une incidence sur l'agriculture dans la sous-région des Caraïbes, ainsi qu'aux Priorités sous-régionales à moyen terme pour l'Amérique latine et les Caraïbes (LAC) émanées de la Conférence régionale de la FAO (2010). Le SMPTF devrait donc faciliter le processus qui doit permettre la fusion des résultats organisationnels des Caraïbes et ceux de la région ALC, tels que prévus dans le Plan à moyen terme 2012-2015, sans compromettre l'intégrité des CPP respectifs. Par conséquent, le SMPTF doit être perçu comme un cadre solide visant à répondre au concept de décentralisation des priorités organisationnelles sans perdre de vue les objectifs de l'Organisation.

## **2.0 Tendances et perspectives sous-régionales**

**2.1 Environnement macro-économique dans la sous-région des Caraïbes:** Les pays relevant de la FAO dans les Caraïbes sont pour la plupart caractérisés par des taux de croissance faibles, voire négatifs, des taux élevés d'inflation et un endettement public qui varie entre 50 à 135 % du produit intérieur brut (PIB). D'une manière générale, l'endettement public de la plupart des plus petites économies oscille entre 80 % et 135 %. C'est pourquoi certains de ces pays ont dû, au cours de ces dernières années, avoir recours aux accords d'ouverture de crédit (*standby*) auprès du FMI pour pouvoir honorer leurs obligations externes et internes.

Les hausses persistantes des prix des denrées alimentaires et des carburants, associées aux changements intervenus dans les arrangements commerciaux relatifs aux exportations agricoles traditionnelles vers l'Union européenne ainsi que les retombées de la crise financière mondiale sont autant d'éléments qui ont contribué à l'intensification des transformations socio-économiques, en particulier dans les plus petites économies. Alors que pratiquement tous les pays concernés ont atteint les OMD et considérablement amélioré leur niveau de vie, des poches de pauvreté inacceptable subsistent à l'échelon sous-régional. Ainsi, deux pays affichent des niveaux de plus de 50 % de pauvres et de personnes vulnérables à la pauvreté, niveau qui atteint 61 % dans l'un de ces pays. Qui plus est, les effets de la variabilité du climat sont patents dans la sous-région, ce qui accroît les préoccupations de beaucoup de gouvernements quant au caractère incertain du développement durable dans des secteurs économiques et sociaux clés, notamment l'agriculture, le tourisme, la santé et le logement.

Le développement rural est freiné par le grand nombre de personnes à faibles revenus ainsi que par les capacités limitées d'appliquer la technologie et d'utiliser l'information au profit des moyens d'existence ruraux. D'autres problèmes de développement rural importants pour le SMPTF résultent de l'abandon persistant de l'agriculture de la part de la population rurale qui cherche des options plus

prometteuses de création de revenus dans le secteur des services. Les vies et les moyens d'existence sont également menacés par des dévastations fréquentes résultant des catastrophes naturelles, en particulier les ouragans de plus en plus intenses, la variabilité dans l'intensité et les modèles de pluviosité, les changements micro climatiques et l'impact potentiel des dommages causés par les ravageurs et les maladies dans l'agriculture ainsi que le fléau du vol de produits agricoles.

## **2.2 Agriculture et environnement alimentaire**

**2.2.1 Tendances sous-régionales:** L'impact de la flambée des prix des denrées alimentaires en 2007-2008 ainsi que la hausse constante de ces mêmes prix jusqu'à nos jours ont servi à galvaniser l'attention sur l'agriculture et la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la sous-région. Cette attention s'est traduite par plusieurs actions à l'échelon de la sous région telle que l'acceptation des Caraïbes pour le Sommet mondial sur la Sécurité alimentaire tenu en 2008 et l'urgence avec laquelle les positions politiques formulées au sein de la CARICOM ont été acceptées durant la période 2009-2011 pour favoriser la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Ces positions politiques de la CARICOM ont vite été suivies par la prise en compte de l'agriculture dans plusieurs initiatives telles que la Stratégie globale de gestion des catastrophes (2007-2012) (CDM), la mise sur pied de l'Agence caribéenne de santé agricole et de sécurité sanitaire des aliments (CAHFSA) (2010) et l'adoption d'une Politique commune de la pêche dans la Communauté des Caraïbes (2011).

Les menaces et les facteurs d'incertitude liés au changement climatique et à la variabilité du climat sur la pérennité de l'alimentation et de l'agriculture ont également une incidence sur les tendances de ce secteur. La coopération s'est notablement accrue dans les Caraïbes, notamment au niveau des pays où se produit une réponse coordonnée. Cette évolution s'est traduite par des partenariats comme dans le cadre des Plans d'action stratégiques pour une gestion durable des terres/UNCCD, notamment l'Initiative de partenariat portant sur la gestion durable des terres (PISLM) dans la sous-région des Caraïbes<sup>1</sup> qui est surtout centrée sur la dégradation des terres et la gestion des ressources hydriques, ainsi que les Plans de travail (2012-2013) du Groupe sous-régional des Caraïbes relevant de la Commission des forêts pour l'Amérique latine et les Caraïbes (COFLAC), en particulier en ce qui concerne les aspects de la gouvernance liés à l'aménagement du territoire et des bassins versants. Pour renforcer les actions visant à une gestion des risques de catastrophe, les Programmes sur les catastrophes naturelles mis en œuvre dans le cadre de l'Association des États de la Caraïbe (AEC)<sup>2</sup> visent surtout à promouvoir la coopération et la consolidation institutionnelle des organes régionaux de l'AEC chargés de la planification des catastrophes et du renforcement des organisations nationales en matière de prévention et d'atténuation des effets des catastrophes naturelles, dans le but, notamment, d'en réduire les conséquences néfastes sur la biodiversité.

---

<sup>1</sup> La PISLM regroupe tous les pays relevant de la FAO/SLC.

<sup>2</sup> L'AEC comprend également tous les pays relevant de la FAO/SLC

Les tendances en matière de coopération sous-régionale dans le domaine agricole et de la production alimentaire au sein des Caraïbes et entre la CARICOM et la Grande Caraïbe se manifestent également dans l'existence de mécanismes régionaux tels que le CPHDF créé pour aider les pays à mettre au point des modèles de systèmes de production intégrés (IPSM), nécessaires pour faciliter la production durable et l'harmonisation des systèmes et de la législation requis pour accroître les échanges commerciaux à l'intérieur de la région, le Réseau de diagnostic phytosanitaire des Caraïbes (CPDN) et le Groupe de travail des Caraïbes sur les espèces envahissantes.<sup>3</sup>

**2.2.2. Tendances à l'échelon national:** La hausse des prix des denrées alimentaires et les effets de plus en plus marqués du changement climatique et de la variabilité du climat sur l'agriculture et la production alimentaire ont également modifié les comportements des parties prenantes à l'échelon national.

**2.2.2.1 Impact des hausses des denrées alimentaires:** Avant 2007, les politiques nationales mettaient surtout l'accent sur la diversification de l'agriculture pour créer des emplois et faire face ainsi à une diminution des exportations traditionnelles résultant des modifications introduites sur les marchés agricoles de l'UE et peut-être d'une certaine complaisance vis-à-vis de la situation de sécurité alimentaire. En effet, dans les Caraïbes, l'insécurité alimentaire est avant tout le résultat d'un accès limité des ménages et de mauvaises habitudes de consommation alimentaires, plutôt que de problèmes de disponibilité. Telle était la situation jusqu'à la flambée des prix des denrées alimentaires: dans certains pays, les prix des aliments et des intrants pour l'industrie agroalimentaire ont triplé, ce qui a gonflé les budgets régionaux et nationaux d'importations alimentaires et suscité des menaces de troubles sociaux. De nombreux pays connaissent encore des hausses des prix des denrées alimentaires: une augmentation de 25% a même été enregistrée dans un pays durant le premier trimestre de 2011.

L'écart entre la production et la consommation d'aliments continue de se creuser: certains pays importent jusque 80% de leurs besoins en alimentation, essentiellement, et dans l'ordre, de la viande et des préparations à base de viande, du poisson et des produits de la pêche, des produits laitiers, des céréales et des légumes. Les habitudes de consommation et les modes de vie sont également très préoccupants et les niveaux de MNT, dont le diabète infantile, ne cessent d'augmenter.

Cette situation a poussé les pays à adopter diverses mesures qui sont importantes pour le développement du SMTPF, notamment la préparation de projets de politiques de sécurité alimentaire dotées d'objectifs de production à durée limitée. Il est à observer que des trois projets de documents de politique, deux ont été élaborés conformément au Plan d'action et de politique agricole de l'OECD (2004) et le troisième, à la Politique régionale de sécurité alimentaire et nutritionnelle (RFNSP) (2011). L'évolution du sous-groupe de l'OECD en Union économique (2009), alors que les pays de la FAO restent bénéficiaires du Marché et de l'économie uniques des Caraïbes (CSME), entraîne des conséquences en termes d'affectation des ressources de la FAO, de coordination dans la mobilisation des ressources, et

---

<sup>3</sup> Le Groupe de travail des Caraïbes sur les espèces envahissantes (CISWG) regroupe les organisations de la région des Caraïbes, hémisphériques et internationales concernées par l'agriculture, dont la FAO, et facilite ainsi l'accès de tous les pays des Caraïbes de la FAO aux produits et services du CISWG.

d'utilisation efficace de ces ressources, ainsi que de la façon dont seront menées les négociations pour obtenir un financement externe et une assistance technique dans le contexte de l'espace de l'OECD et de la CARICOM/CSME.

**2.2.2.2. Changement climatique et variabilité du climat et tendances nationales:** Plus de la moitié des pays de la sous-région ont fait savoir qu'ils s'étaient dotés de plans de développement ou avaient proposé des projets pour une contribution durable des pêches qui sont considérées menacées par les effets des changements climatiques et de la variabilité du climat. La première cause de cette menace est la pollution et l'envasement résultant d'activités terrestres mal exécutées dans les zones côtières. Ces pratiques se conjuguent avec une pluviosité de plus en plus intense et des périodes anormalement longues de sécheresse qui créent une situation propice aux glissements de terrain, aux inondations, et à la destruction générale de terres et de zones boisées dont les débris se fraient un chemin jusqu'au site des pêches maritimes. Le principal problème réside dans la mise en œuvre déficiente de politiques d'aménagement du territoire, le manque de respect de la législation là où elle existe et le retard dans la création de zones agroécologiques telles qu'elles sont recommandées dans de nombreuses politiques d'aménagement du territoire. Ces menaces résultant de la variabilité du climat sont exacerbées par la surexploitation de nombreux stocks halieutiques importants pour le commerce.

En ce qui concerne le développement rural et en particulier les communautés d'agriculteurs/des pêcheurs, nombreuses sont les propositions et les activités en cours pour renforcer la résilience de ces communautés pour prévenir et atténuer les effets négatifs des catastrophes naturelles sur les moyens d'existence ruraux durables. D'autres propositions ont été formulées pour chercher une assistance technique afin de développer les chaînes de valeur dans la production végétale/animale et les systèmes de commercialisation et favoriser ainsi l'accroissement de la productivité et la création d'emplois ruraux. Il existe un intérêt croissant pour revitaliser le secteur de la production animale et prendre des mesures pour renforcer les services de quarantaine des végétaux pour lutter contre l'incidence d'espèces étrangères envahissantes qui risquent de se transformer en un obstacle sérieux à la production et au commerce.

Malgré les efforts déployés à l'échelon national, l'agriculture n'occupe que les troisième et quatrième places en termes de contribution au PIB dans toutes les économies, à l'exception de la Communauté de la Dominique et de la République de Guyana où le secteur reste le contributeur principal quant à la création d'emplois et de revenus, de devises étrangères, de la sécurité alimentaire nutritionnelle et des moyens d'existence ruraux. À cet égard, il est important de faire ressortir les points critiques du point de vue des forces et des faiblesses de l'agriculture observées dans les Cadres de programmation par pays (CPP) qui présentent une importance pour le programme à l'échelle des Caraïbes.

Le secteur des pêches maritimes est le plus organisé, mais les ressources marines sont surexploitées et de nombreux stocks halieutiques importants en termes d'exploitation commerciale risquent l'épuisement. D'une manière générale, le secteur de l'élevage n'est pas très développé. Les races sont d'une qualité génétique faible et il est très difficile de développer des systèmes efficaces de production d'aliments pour animaux. L'Association des producteurs de volailles des Caraïbes (*Caribbean Poultry*

*Association* (CPA)) est un exemple de réussite de coopérative moderne, mais sa présence est limitée à 9 pays seulement de la sous-région et le secteur dépend énormément des intrants importés. Une proposition a été formulée en vue de la création d'une Association régionale pour l'élevage dans les Caraïbes dans le contexte de stratégies rentables, notamment l'empreinte génétique, pour atténuer les risques considérables résultant du vol de produits agricoles. Étant donné la forte teneur en viande des produits alimentaires importés dans la sous-région, la proposition de création d'une Association régionale pour l'élevage dans les Caraïbes mérite d'être considérée, car ce type d'organisme, s'il est mis en place, pourrait faciliter et encourager l'investissement dans des activités de développement de l'élevage au sein des Caraïbes et entre les pays de la Grande Caraïbe.

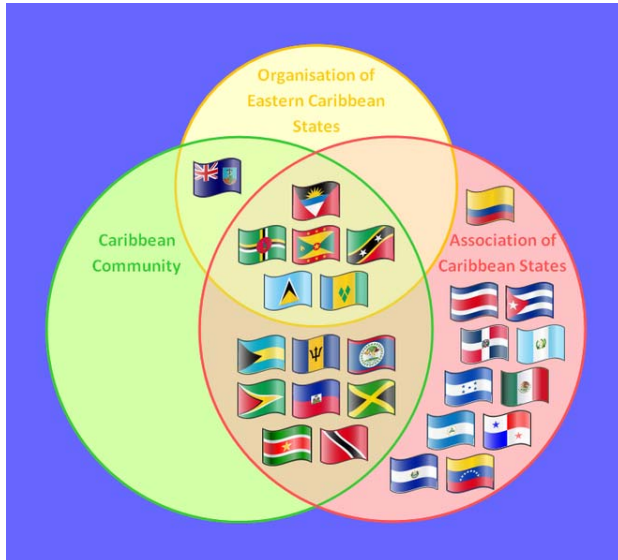
Le sous-secteur des cultures est celui qui contribue le plus au PIB agricole en raison de la grande diversité des cultures et du grand nombre de petits agriculteurs concernés. D'une manière générale, la production et la productivité restent limitées à cause d'une application inadéquate de la technologie et du faible niveau des investissements. Certes, certaines opérations commerciales utilisent une production moderne et des technologies de commercialisation, mais le niveau de compétitivité reste insuffisant pour combler les lacunes laissées par le recul des cultures traditionnelles d'exportation.

Les résultats des différents sous-secteurs reflètent les limitations et les contraintes ainsi que les complexités que représente la gestion de certaines difficultés qui ne relèvent pas du secteur agricole. Celles-ci sont les suivantes: **(a)** une gestion foncière déficiente des terres agricoles et les retards en matière de zonage agricole, ainsi que la recherche de terres pour des fins autres que l'agriculture se sont traduits par de fortes réductions des terres agricoles, un recul des forêts et une concurrence accrue pour obtenir de l'eau pour l'agriculture **(b)** En moyenne, moins de 50% et parfois 5% à peine des terres disponibles est en activité de production, y compris les terres agricoles irriguées **(c)** dans la plupart des pays, moins de 25% de la population rurale se consacre activement à la production de denrées alimentaires **(d)** les politiques d'aménagement du territoire ne sont guère utiles pour résoudre les problèmes de pratiques de l'utilisation des terres, ce qui aggrave les menaces des changements climatiques et de la variabilité du climat sur les systèmes agroécologiques, y compris les écosystèmes d'eau douce **(e)** les biens et services publics tels que l'irrigation, les chemins ruraux, les systèmes d'assurance-qualité, y compris les normes de sécurité sanitaire des aliments, la recherche et la technologie ainsi que l'information commerciale ne sont pas toujours disponibles. Qui plus est, les données et les informations fiables associées à la gestion des risques (vol de produits agricoles, lutte contre les ravageurs et les maladies, main-d'œuvre, crédit ainsi que le climat et les catastrophes naturelles) sont insuffisantes pour créer un niveau de confiance suffisant chez les investisseurs privés et les institutions de financement.

### **2.3 Intégration économique:**

L'espace géographique occupé par les 16 pays qui relèvent de la coordination de la FAO/SLC présente une situation complexe en termes d'intégration économique. Il existe en effet quatre

blocs économiques dans cet espace et certains pays appartiennent à plus d'un bloc. Le graphique ci-après correspond au bloc économique du SICA<sup>4</sup>.



#### **Intégration économique dans l'espace géographique occupé par les pays des Caraïbes relevant de la FAO/SLC.**

Belize est toutefois membre du SICA et la République dominicaine en est membre associé. En outre, dans le cadre d'un arrangement SICA/CARICOM, les deux secrétariats se réunissent tous les deux ans à Belize pour analyser les questions relatives au développement des échanges commerciaux dans les deux sous-régions hémisphériques ainsi que les problèmes liés à l'environnement et à l'atténuation des effets des catastrophes et l'éradication de la pauvreté. Les pays de la CARICOM et d'Amérique centrale sont tous menacés par des catastrophes naturelles et par les changements climatiques, raison pour laquelle une coopération accrue s'impose entre les deux blocs dans plusieurs domaines tels que l'environnement, l'atténuation des effets des catastrophes et l'éradication de la pauvreté.

Le Marché et l'économie uniques de la CARICOM (CSME) est le deuxième bloc le plus important, avec 14 des 16 pays concernés par le SMPTF. Ce bloc comprend six pays appartenant à l'espace économique de l'OECD. Au sein du Marché unique des Caraïbes (CSM), l'agriculture a été choisie comme le fer de lance de l'intégration productive. Néanmoins, les efforts déployés pour faciliter un environnement politique du CSM propice au commerce intrarégional et à l'intégration de la production n'ont pas eu les résultats attendus. Les principales difficultés sont le manque d'attention accordée au respect des SPS dans tous les pays, en particulier en ce qui concerne la protection frontalière et les assurances de documentation et de traçabilité, l'achèvement des arrangements relatifs à la libre circulation de la main-d'œuvre et des finances/crédits, l'équité dans les salaires agricoles, les coûts des transactions commerciales et les incitations. Actuellement, les échanges commerciaux agricoles au sein du CSM ne représentent que 20 % dont un pourcentage significatif correspond au flux de marchandises provenant d'un seul pays.

<sup>4</sup> Système d'intégration de l'Amérique centrale.

Un aspect particulièrement préoccupant pour l'agriculture des Caraïbes est que les échanges commerciaux au sein de la sous-région impliquent différents niveaux d'accord, certains bénéficiant d'accords bilatéraux et d'autres relevant d'accords régionaux dans le cadre du CSM, y compris entre le CSM et la grande Caraïbe. Toutefois, il n'est pas encore clair que ce modèle de commerce intrarégional ait été propice aux pays à faible dotation, de type quantitatif ou qualitatif. En outre, tous les pays n'ont pas adopté les produits prioritaires définis dans le Programme de transformation régionale de l'agriculture (CARICOM/RTPA) qui aurait servi de base pour une intégration de la production et la multiplication d'arrangements pour la commercialisation de denrées alimentaires afin de réduire l'insécurité alimentaire au sein de la CARICOM. Bien que de façon encore limitée, certains arrangements novateurs sont de plus en plus fréquents entre certains pays du sous-groupe de l'OECO et la Grande Caraïbe, mais il est très difficile pour les producteurs de la sous-région de faire concurrence aux chaînes de supermarchés et d'hôtels en matière de fruits, de légumes et de condiments importés.

Le bloc économique le plus important est l'Association des États de la Caraïbe (AEC) qui regroupe vingt-cinq pays de la Grande Caraïbe qui occupent un espace géographique commun. La coopération menée à bien au sein de l'AEC concerne des actions communes en matière de commerce, de tourisme durable, de transport et de catastrophes naturelles. Le Comité spécial sur la réduction des risques de catastrophe est un organisme particulièrement intéressant pour le SMPTF car son objectif essentiel est de promouvoir la coopération entre les organismes chargés de la planification des catastrophes et des interventions face à celles-ci dans l'espace géographique commun. L'AEC est le seul bloc économique qui regroupe les 16 pays relevant de la FAO/SLC. Le SICA et la CARICOM sont membres fondateurs de l'AEC. À cet égard, l'accord SICA/CARICOM et les actions menées conjointement par ces deux mécanismes peuvent s'avérer pertinents pour la consolidation et la coordination efficace de certaines mesures utiles aux intérêts communs, notamment en matière de gestion des catastrophes naturelles.

#### **2.4 Réseaux et institutions régionales des Caraïbes:**

Les principales institutions des Caraïbes concernées par l'agriculture sont le COTED et le COSHOD dans le cadre de la CARICOM et l'Agence pour l'environnement du SICA dans le cas du Belize et de la République dominicaine. Il s'agit d'institutions responsables de l'élaboration de politiques. En ce qui concerne la programmation et la mise en œuvre des politiques, les principaux organismes qui interviennent dans l'application des actions stratégiques de la FAO à l'échelon sous-régional sont les suivants: CDEMA, CARDI, CDB, CEHI, CAHFSA, CROSQ, CFNI, CCCCC, CIMH, CRFM et CRNM. Il existe également plusieurs mécanismes et groupements sous régionaux pertinents pour le SMPTF: en particulier le Comité spécial sur la Réduction des Risques de Catastrophe de l'AEC, le Groupe des Caraïbes des Conseils pour le contrôle des pesticides (CGPC), Groupe de travail des Caraïbes sur les espèces envahissantes (CISWG), l'Initiative de partenariat portant sur la gestion durable des terres (PISLM), le Consortium régional sur l'eau et les Comités consultatifs de gestion technique (TMAC) de l'initiative Jagdeo et le Comité pour la gestion des catastrophes en agriculture (TMAC/ASSC), et la Gestion intégrée des bassins versants et des zones côtières (IWCAM). Dans le cas du SICA, l'action de

l'Agence pour l'environnement du Secrétariat peut s'avérer intéressante, car Belize cherche à renforcer sa participation aux programmes régionaux de coopération et affronter les problèmes liés aux changements climatiques au sein du Système.

Les programmes appliqués par ce réseau d'agences constituent le cadre global d'une approche coordonnée et cohérente pour assurer la pérennité de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, la gestion des risques associés aux catastrophes naturelles et provoquées par l'homme, la santé et la sécurité sanitaire en agriculture, la protection et la conservation des ressources en eau douce, les besoins du secteur en matière de recherche et de développement et le financement d'actions à l'échelon sous-régional à partir de ressources extérieures. Les agences sous-régionales travaillent en étroite collaboration avec des associations et des organismes du secteur privé des Caraïbes dans le domaine de l'industrie agroalimentaire (CABA), des produits de base (CPA), l'Association pour l'eau (CWWA) et des organisations regroupant des associations d'agriculteurs (CAFAN et WINFA). Collectivement, tous ces organismes permettent, selon diverses modalités, l'interaction entre des partenaires extérieurs et des institutions d'assistance technique comme la FAO/SLC et le secteur agricole des Caraïbes dans le cadre de partenariats formels et reconnus.

## **2.5 Coopération de la FAO dans la sous-région:**

La FAO/SLC est un partenaire important dans le processus visant à accroître le développement et la compétitivité du secteur agricole des Caraïbes. Les meilleurs résultats ont été obtenus, dans le cadre de liens de collaboration, dans les domaines de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, de la santé agricole et de la sécurité sanitaire des aliments, de la pérennité des terres et des questions liées à l'eau, y compris la planification des forêts et des bassins versants, ainsi que dans des situations d'urgence qui suivent généralement le passage des ouragans. D'autres types de partenariats importants pour le développement de l'agriculture des Caraïbes ont été les mesures adoptées pour améliorer la gestion des risques, en particulier dans le cas des catastrophes naturelles, et pour lutter contre le vol de produits agricoles ainsi que pour améliorer la production, la productivité et la commercialisation dans les filières de production de denrées alimentaires moyennant l'application de la technologie et le développement de chaînes de valeur.

Les principaux partenaires internationaux en dehors du système des Nations Unies sont essentiellement les parties prenantes aux accords de coopération de la FAO avec les gouvernements de l'Italie, de Cuba, de Chine et l'Union européenne. D'autres partenaires sont le FIDA, les Pays-Bas et l'ACDI. Le rôle principal de la FAO est de définir et de fournir les compétences techniques et de faciliter le processus permettant d'acheminer des ressources aux fins du développement, y compris l'accès aux services techniques de la FAO, en représentation des pays ou de la sous-région. La sous-région des Caraïbes a également bénéficié des programmes de la FAO qui permettent de tirer parti des fruits de nombreuses conventions, notamment la CDB, l'UNCCD, les POP, la procédure PIC, le CCPR, la COPACO, la CIPV, la CFALC et ISPS.

## **2.6 Principaux enjeux et opportunités dans la sphère de compétence de la FAO:**

Les principaux enjeux pour l'agriculture des Caraïbes dans la sphère de compétence de la FAO sont les suivants: a) les contraintes en matière de production et de commercialisation qui ne permettent pas de parvenir à l'autosuffisance dans la production alimentaire et la sécurité nutritionnelle ainsi que l'insécurité alimentaire des ménages résultant de la pauvreté monétaire, b) les risques associés au passage fréquent d'ouragans qui provoquent de graves dommages aux terres agricoles, aux cultures, au bétail, aux pêcheries, à la biodiversité, au système agroécologique et à l'infrastructure agricole, associés aux menaces croissantes de pénurie d'eau résultant du changement climatique et de la variabilité du climat, c) l'incidence fréquente d'espèces exotiques envahissantes, et d) l'utilisation de mesures d'incitations qui n'ont pas été suffisantes pour encourager l'application de technologies modernes en matière de production, de commerce et de l'information dans les partenariats entre les secteurs public et privé dans l'industrie agroalimentaire. En outre, les systèmes de gestion de données, de suivi et d'évaluation ne produisent pas l'information de qualité nécessaire pour influencer la stratégie ou adopter des mesures correctives durant la mise en œuvre des politiques.

Malgré ces contraintes, il existe des opportunités pour que la FAO /SLC puisse apporter ses compétences et son expérience en matière de production alimentaire et de sécurité nutritionnelle en prenant en considération les meilleures pratiques en matière de réduction du risque de catastrophe, en particulier dans le cas des ouragans; la gestion durable des terres, de l'eau et de la biodiversité et l'efficacité accrue des réponses aux changements climatiques et à la variabilité du climat; des mesures pour mettre en place et améliorer les systèmes de SPS; un renforcement des capacités dans les systèmes de gestion des données, production d'informations et gestions des connaissances de manière à articuler les politiques, les options stratégiques et les conseils. La sensibilisation et la communication, le renforcement de partenariats et d'alliances sont également des domaines dans lesquels la FAO peut collaborer.

## **3. Priorité de l'assistance technique de la FAO**

Les priorités de l'assistance technique fournie par la FAO dans le cadre du SMPTF sont déterminées par les tendances de l'agriculture des Caraïbes, en particulier des actions stratégiques consignées dans les CPP, la coopération à l'échelle de la sous-région des Caraïbes dans des domaines afférents à l'agriculture durable et aux échanges commerciaux à l'intérieur de la région, ainsi que les priorités sous-régionales et les résultats organisationnels connexes tels qu'ils sont définis dans le Plan à moyen terme de la FAO pour l'Amérique latine et des Caraïbes.

**3.1. 3.1 Cadres stratégiques ayant une influence sur les priorités du SMPTF:** Le point de départ dans la conception du SMPTF a été le Plan à moyen terme 2010-2013 ainsi que le Programme de travail et le budget 2012-2013 adoptés par la Conférence de la FAO. Pour différencier les actions stratégiques et les priorités pour les Caraïbes, il a été convenu d'analyser les positions politiques des

Caraïbes émanées de la 5CARICOM, de l'Union économique de l'OECD et du 6Traité sur l'agriculture, des priorités de l'AEC, du travail du Comité spécial sur la réduction des risques de catastrophes et l'importance accordée à la coopération en matière de commerce, ainsi que des négociations CARICOM/SICA () sur l'expansion du commerce entre les deux régions et hémisphérique et l'accroissement de la coopération en matière d'environnement et d'atténuation des effets des catastrophes.

Le SMPTF tient également compte des priorités sous-régionales telles qu'elles apparaissent dans les révisions des CPP. Un sommaire des actions et des résultats de dix pays de la sous-région (annexe 1) fait ressortir les priorités à définir dans trois grands domaines:

**a)** le changement climatique (atténuation et adaptation) l'agriculture durable et la gestion des ressources naturelles dans deux domaines interdépendants; le renforcement des capacités pour répondre aux exigences du CCPR, notamment en ce qui concerne la pérennité écologique et les stratégies à employer pour atténuer l'impact négatif de la variabilité en terme d'intensité et de profil de la pluviosité sur la terre, l'eau et la biodiversité, en particulier en ce qui concerne la stabilité écologique. En ce qui concerne les pêches, la demande spécifique des pays porte sur l'introduction ou l'amélioration des stratégies de conservation, de réhabilitation et de maintien des zones côtières et marines et des moyens d'existence face à l'impact du changement climatique et de la pollution résultant d'activités terrestres et réduire la pression exercée sur les pêches moyennant l'apport de valeur ajoutée, l'amélioration des systèmes d'assurance qualité et l'adoption d'une législation favorisant les gains de productivité. Il est important de souligner le rapport d'interdépendance existant entre l'intensité de la pluviosité, les activités liées à l'utilisation des terres et la pollution et l'envasement des zones côtières et marines dénoncés dans de nombreux documents.

**b)** la sécurité alimentaire et nutritionnelle, en particulier dans deux domaines: les mesures à adopter pour accroître la production et la productivité dans le développement de l'élevage, en particulier des petits ruminants et le renforcement des capacités au sein des ministères de l'agriculture et de certaines associations d'agriculteurs en matière d'analyses politiques, de planification stratégique et de suivi ainsi qu'en ce qui concerne l'accès à des données fiables de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Le développement de chaînes de valeur est un autre domaine défini par certains pays dans les CPP. Durant les discussions ouvertes qui ont eu lieu dans le cadre de la préparation du SMPTF, il a été convenu de mettre l'accent sur les activités productives des secteurs de la transformation des

---

<sup>5</sup> L'Initiative Jagdeo Initiative (2005) est une stratégie destinée à éliminer les principales contraintes au développement de l'agriculture des Caraïbes, la Déclaration de Liliendaal Declaration sur l'agriculture et la sécurité alimentaire et sur le changement climatique (2009), la Politique **agricole de la Communauté** (CAP-2010) Politique régionale de sécurité alimentaire et nutritionnelle (RFNSP 2011).

<sup>6</sup> Modernisation de tous les aspects du développement agricole afin d'ajouter de la valeur ajoutée et des produits primaires liés à la terre, à l'élevage et aux pêches dans des domaines de politique, de gestion de ressources naturelles, d'incitations, de production et de développement de produits.

produits agricoles à l'échelon des mini, micro et petites entreprises pour contribuer à l'emploi rural et à la sécurité alimentaire.

c) Amélioration des mesures appliquées pour répondre aux normes sanitaires et phytosanitaires. Il s'agit, de manière spécifique, de perfectionner et de renforcer les services de quarantaine, y compris l'analyse du risque phytosanitaire, d'intensifier les interventions d'urgence, le suivi et l'alerte rapide en cas d'espèces exotiques envahissantes, la PI et la promotion de classes et de normes de sécurité sanitaire des aliments.

**3.1.2 Priorités et objectif global:** À la lumière des éléments présentés ci-dessus, le SMPTF a adopté les trois priorités mentionnées qui représentent, collectivement, l'expression des positions politiques les plus urgentes en matière d'agriculture pour les Caraïbes (changement climatique, sécurité alimentaire et nutritionnelle et élimination des obstacles à la coopération en matière de commerce en veillant à ce que tous les pays respectent pleinement les exigences sanitaires et phytosanitaires).

L'objectif global de l'assistance technique à fournir est de faciliter les améliorations visant à (i) renforcer les stratégies de réduction des risques de catastrophe (atténuation et adaptation) pour faire face au changement climatique et à la variabilité du climat et favoriser le développement durable de l'agriculture et des ressources naturelles (y compris la biodiversité), en particulier en ce qui concerne les pêches et les écosystèmes terrestres et aquatiques durables (ii) améliorer la situation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les Caraïbes en prenant des mesures visant à renforcer les capacités d'analyse et de formulation de politiques, ainsi que de préparation d'actions stratégiques en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et à améliorer l'accès à des données de qualité permettant la mise à jour et le suivi de l'état de la sécurité alimentaire dans la sous-région (iii) renforcer la capacité des Caraïbes d'accroître la productivité et la production de l'élevage sur le long terme grâce à l'application de la technologie et la coopération entre les Caraïbes et le reste de l'Amérique latine, et (iv) assurer un respect plus strict des normes relatives à la santé en agriculture et à la sécurité sanitaire des aliments, avec un accent particulier sur les mesures ISPS qui renforcent les services de quarantaine, atténuent l'incidence d'espèces exotiques envahissantes et encouragent le commerce intrarégional.

#### **3.1.2.1 Priorité sous-régionale à moyen terme 1:**

##### **Le changement climatique (atténuation et adaptation) et le développement durable de l'agriculture et des ressources naturelles (y compris la biodiversité):**

Les graves inquiétudes relatives au changement climatique dans la sous-région des Caraïbes se reflètent dans les points communs de la perspective adoptée par les pays de la CARICOM et le programme plus vaste de l'AEC et les programmes soutenus par la FAO en Amérique latine et dans les Caraïbes. Les approches communes à toutes les institutions sont l'adaptation et l'atténuation. À cet égard, le programme de développement stratégique du Centre de la Communauté des Caraïbes sur les changements climatiques (CCCC)/Comité spécial sur la réduction des risques de catastrophe qui vise à la prise en compte des stratégies d'adaptation au changement climatique dans les programmes de

développement durable présente un grand intérêt pour le SMPTF. Il en va de même pour les discussions CARICOM/SICA sur la réalisation d'actions conjointes pour atténuer les effets des ouragans, le sous-programme pour les Caraïbes de la PISLM/UNCCD pour promouvoir et mettre en œuvre des mesures stratégiques d'adaptation et d'atténuation pour garantir un aménagement du territoire et des ressources en eau durables, ainsi que le Plan de travail du Groupe sous-régional des Caraïbes de la CFALC en matière de gouvernance pour les plans d'aménagement des terres des bassins hydrographiques et la foresterie communautaire durable.

Les actions stratégiques proposent des offres de bonnes possibilités de coopération et de partenariats, car elles peuvent renforcer l'efficacité de l'assistance technique de la FAO afin d'atténuer les effets du changement climatique et de la variabilité du climat en termes de perte de la biodiversité agricole et de la capacité productive des systèmes agricoles et écologiques, des ressources marines, de la perte de vies et de moyens d'existence au sein des communautés halieutiques/agricoles/forestières. De même, les actions stratégiques présentées dans ce document pouvant contribuer à supprimer la menace de pénurie d'eau dans l'agriculture pluviale présentent également un intérêt dans ce domaine prioritaire.

Au moment de formuler l'assistance technique de la FAO, il est important de tenir compte du fait que, dans de nombreux pays des Caraïbes, l'agriculture est une des principales responsables de la création de conditions propices aux effets catastrophiques du changement climatique et de la variabilité du climat sur la base de ressources terrestres et marines, en raison des mauvaises pratiques d'utilisation des terres. On dispose de preuves suffisantes pour conclure que les mauvaises pratiques dans l'utilisation des terres contribuent à la perte de biodiversité, aux mouvements de terrain dans les zones boisées et à la dévastation par ruissellement des écosystèmes côtiers et marins durant les périodes de pluviosité de plus en plus intense attribuées à la variabilité du climat. Le problème majeur et le plus fréquent pour l'adoption de bonnes pratiques dans l'utilisation des terres, y compris dans les secteurs agricole et forestier, est la faiblesse des régimes de propriété et d'administration foncière. Ces faiblesses peuvent contribuer à compromettre l'efficacité de la législation et de l'objectivité des incitations données aux bonnes pratiques en matière d'utilisation des terres.

Les pays des Caraïbes connaissent aussi des périodes anormalement longues de sécheresse qui alternent avec des périodes de précipitations intenses souvent durant la même campagne agricole; il est donc nécessaire de promouvoir et de mettre au point des technologies de production et des interventions permettant de capter l'eau de pluie pour atténuer un éventuel problème de pénurie d'eau dans des systèmes essentiellement non irrigués.

**3.1.2.1 Expérience de la FAO/SLC dans le changement climatique aux Caraïbes:** La FAO/SLC possède une longue expérience dans la sous-région dans le domaine des ressources naturelles et de l'agriculture durables. La FAO/SLC a également conclu des accords fructueux de collaboration et de coopération avec des organisations et des mécanismes régionaux en matière de changement climatique, notamment le CCCCC, CDEMA, CARDI, et CEHI. La FAO/SLC est également partenaire de la Stratégie de

gestion des catastrophes dans les Caraïbes (CDM), et a même occupé la présidence technique du Comité pour la gestion des risques de catastrophes en agriculture (TMAC/ASSC<sup>7</sup>). En termes de gestion durable des terres et des ressources en eau, la FAO/SLC participe activement au Consortium régional pour la gestion de l'eau et l'Initiative de partenariat portant sur la gestion durable des terres<sup>8</sup>, où l'Organisation fournit un soutien institutionnel. En ce qui concerne les pêches, la FAO/SLC a travaillé en étroite collaboration avec le CFRM en matière de politique de gestion des pêches marines et a été un des fers de lance du développement de l'aquaculture dans la sous-région. Le SMPTF s'intéresse également au Plan d'action stratégique 2008-2011 du CFRM et la Politique commune sur les pêches 2011 de la Communauté des Caraïbes qui font une large place aux mesures en matière d'évaluation et de gestion des ressources et à l'utilisation d'approches éco systémiques et de précaution dans le domaine de la conservation et de la gestion des ressources. Il faut souligner que la Politique commune sur les pêches de la Communauté des Caraïbes prévoit également une collaboration et une coopération avec d'autres organismes nationaux, régionaux et internationaux concernés par les pêches qui servent au mieux les intérêts de la sous-région des Caraïbes. La Commission des pêches pour l'Atlantique Centre-Ouest (COPACO) de la FAO, à laquelle appartient la plupart des membres de la CARICOM, joue actuellement (prétend jouer à l'avenir) un rôle important pour apporter un soutien effectif en matière de conservation, de gestion et de développement des ressources de marines vivantes de la région des Caraïbes, conformément au Code de conduite pour une pêche responsable de la FAO, et s'attaquer aux problèmes communs de la gestion du développement des pêches dans les pays de la région.

**3.1.2.1.1. Objectif de l'assistance technique fournie par le SMPTF:** L'objectif de l'assistance technique de la FAO sera de renforcer les capacités et les cadres institutionnels pour mettre au point des systèmes d'information permettant d'étayer la prise de décision dans les stratégies de gestion des risques de catastrophe (DRM) afin de promouvoir et de développer une gestion durable des terres et de l'eau dans les zones agricoles écologiques, les bassins versants et dans les pêches.

Les objectifs spécifiques seront les suivants: **a)** renforcer les capacités pour gérer les données et cartographies et les zones agroécologiques, en particulier en ce qui concerne les stratégies de gestion des risques de catastrophe afin d'atténuer une éventuelle pénurie d'eau résultant de la variabilité des pluies et de la dégradation des terres; **b)** collecter et gérer les données afin de préparer un Plan d'action pour les pêches des Caraïbes et un document de projet visant l'adoption de stratégies de gestion des risques de catastrophes dans la mise en œuvre du Plan d'action; et **c)** organiser un dialogue régional pour renforcer le rôle de la foresterie dans les plans d'aménagement du territoire et préparer et divulguer une publication sur l'évaluation de la foresterie communautaire dans les Caraïbes.

Le résultat escompté serait une meilleure gestion des données et une plate-forme d'information pouvant servir de base à la création d'un mécanisme de partage de connaissances en

---

<sup>7</sup> Comité de gestion des risques de catastrophe en agriculture.

<sup>8</sup> Consortium régional pour la gestion de l'eau et l'Initiative de partenariat portant sur la gestion durable des terres seront des programmes menés dans les Caraïbes dans le cadre de l'UNCCD, auxquels participent tous les pays relevant de la FAO/SLC.

matière de gestion des risques de catastrophes dans les Caraïbes et d'autres stratégies efficaces d'adaptation et d'atténuation pour réduire l'impact du changement climatique et de la variabilité du climat sur la pérennité écologique des terres et de l'eau pour l'agriculture, les forêts ainsi que les bassins versants et les pêches maritimes.

**3.1.2.2 Priorité sous-régionale à moyen terme 2 Sécurité alimentaire et nutritionnelle:** La situation alimentaire et nutritionnelle dans la sous-région des Caraïbes se caractérise essentiellement par une augmentation du coût global des importations alimentaires, des niveaux inacceptables de pauvreté des ménages dans certains pays et des niveaux élevés de MNT, en particulier de diabète (y compris le diabète infantile) et de maladies cardio-vasculaires. La crise alimentaire de 2007/2008 a mis en lumière la nécessité urgente de maximiser la production de denrées alimentaires dans les Caraïbes de manière à satisfaire les besoins en sécurité alimentaire et en nutrition, réduire la pauvreté et favoriser la création de revenus et d'emplois. Depuis lors, les pays se sont efforcés de mettre en place un cadre mieux coordonné pour élaborer et mettre en œuvre les politiques, les programmes et les incitations pertinents pour soutenir le développement du secteur.

Il n'existe pas encore de nouvelles données sur la situation actuelle, car les études sous-régionales les plus récentes en matière de vulnérabilité à la sécurité alimentaire datent d'avant la crise alimentaire. On sait toutefois qu'à l'exception du Guyana et du Belize, tous les pays de la sous-région sont des importateurs nets d'aliments et que l'importation de denrées alimentaires représente jusque 70 à 80 % dans certaines parties du sous-groupe de l'OECO. L'essentiel de la facture sous-régionale d'importations alimentaires correspond à la viande et aux produits carnés. La hausse des prix des denrées alimentaires s'est avérée persistante et progressive; elle peut être très significative à l'échelle des pays et au moins un d'entre eux a enregistré une augmentation de 25 % durant le premier trimestre de 2011.

D'autres facteurs préoccupants sont le rétrécissement des terres pouvant être destinées à l'agriculture et la diminution du nombre de personnes rurales travaillant activement dans le secteur agricole et la production alimentaire. Dans la plupart des cas, environ 22 % seulement de la population rurale participe activement à la production alimentaire; en moyenne, les terres consacrées à la production active varient entre 5 et 62 % des terres disponibles et, dans certains cas, moins de 50 % des terrains irrigués sont consacrés à la production active. On peut signaler, à cet égard, que les mesures actuelles visant à parvenir à l'autosuffisance alimentaire sont insuffisantes pour mobiliser les ressources du secteur privé des Caraïbes pour accroître la production alimentaire. Qui plus est, cette coopération à l'échelon sous-régional pour réduire la pauvreté et, partant, l'insécurité alimentaire des ménages, pourrait s'avérer plus efficace en termes de création de revenus et de moyens d'existence durables dans des secteurs autres que celui de la production alimentaire, ce qui se traduit par une hausse de la facture des importations alimentaires dans la sous-région.

La diminution de la participation active de la population rurale dans le secteur agricole et les niveaux inacceptables de revenus suggèrent qu'il existe un déficit important qui doit être comblé moyennant la collecte de données et d'analyses qui pourraient fournir aux gouvernements de la sous-région des Caraïbes des recommandations leur permettant d'incorporer la sécurité alimentaire dans les stratégies de réduction de la pauvreté. L'objectif serait de favoriser la réincorporation des populations rurales/agricoles ou des familles d'agriculteurs dans des activités productives basées sur la production

primaire et le traitement initial. Ces activités sont souvent intéressantes pour les femmes et les jeunes, ce qui est important compte tenu du fait que plusieurs recensements récents de la population indiquent que les principales victimes de la pauvreté rurale sont précisément les femmes et les jeunes.

Une approche consisterait à organiser un forum sous-régional permettant de soutenir une position de principe et une stratégie pour accroître les capacités des petites, mini et micro industries sur la base de ressources agricoles, forestières et halieutiques ciblées. À cet égard, les cultures et le bétail signalés dans les directives sur les régimes alimentaires (FBDG) élaborées par la FAO et acceptées par plusieurs gouvernements ainsi que le panier de cultures, de bétail et de poissons pour la sécurité alimentaire proposé par d'autres pays pourraient constituer le point de départ de certains de ces produits de base. Il est important de garder à l'esprit deux importantes considérations, à savoir que les produits de base sélectionnés devraient présenter des économies d'échelle au niveau de la production locale/régionale et que le processus de renforcement des capacités doit garantir le développement d'entreprises qui tiennent compte des moyens d'existence durable des communautés rurales. Un souci majeur dans la sous-région est la compétitivité mondiale des aliments importés, frais et transformés. À ce sujet, le renforcement des capacités doit également porter sur les facilités requises pour garantir les normes de qualité en tant qu'outil de commercialisation regroupant l'aspect de la santé et le conditionnement.

**3.1.2.2.1 Expérience de la FAO/SLC dans la sécurité alimentaire des Caraïbes:** La FAO/SLC a une longue expérience de collaboration dans le domaine de la sécurité alimentaire aux Caraïbes. Au début de la crise des prix des denrées alimentaires, l'Organisation collaborait déjà avec plusieurs organisations sous-régionales des Caraïbes à la mise en œuvre de la première phase d'un programme régional de sécurité alimentaire. Les études réalisées par la FAO en collaboration avec le CFNI sur la base de données de 2005 restent la meilleure évaluation de la vulnérabilité de la région face à l'insécurité alimentaire avant la flambée des prix des denrées alimentaires. Une autre étude<sup>9</sup> sur l'impact de la hausse des prix alimentaires fait ressortir que tous les pays auraient été touchés et, dans beaucoup de cas, les prix des denrées alimentaires et des intrants agricoles auraient triplé.

L'Organisation poursuit son action à l'échelon des producteurs, en particulier pour accroître la production et la productivité dans les systèmes de production à petite échelle (exploitations familiales), le renforcement des capacités dans la chaîne de valeur de certains produits de base, la consolidation de liens avec le marché et la création d'emplois dans les zones rurales. Les directives sur les régimes alimentaires (FBDG) ont été acceptées, publiées et promues dans la majorité des pays et les ministères de la santé de la nutrition et de l'éducation ont renforcé leur collaboration pour tenter de modifier les styles de vie et les régimes alimentaires. La Politique régionale de sécurité alimentaire et nutritionnelle (RFNSP) 2011 et le Plan d'action élaborés en collaboration avec la CARICOM ont été acceptés comme document-cadre unique pour la formulation de politiques nationales de sécurité alimentaire nutritionnelle et de plans d'action dans 14 pays des Caraïbes. Toutefois, la Politique et le Plan d'action sont fondés sur les quatre piliers de la sécurité alimentaire et constituent donc de bons instruments pour contribuer au dialogue sur la coopération dans les 16 pays relevant de la FAO/SLC.

**3.1.2.2.1.1 Objectif de l'assistance technique fournie par le SMPTF:** L'objectif de l'assistance de la FAO est d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle sur la base d'une meilleure gestion des

---

<sup>9</sup> Impact de la hausse des prix alimentaires dans les Caraïbes.

données et d'une meilleure information, de la création d'un Forum des Caraïbes pour favoriser le partage des connaissances et servir de base de ressources techniques pour aider les pays dans l'élaboration de politiques, la planification stratégique et le suivi ainsi que dans l'introduction de certaines technologies de production.

D'une manière spécifique, l'assistance technique permettra a) de créer un système d'information en ligne sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour les Caraïbes, b) renforcer les capacités de manière à créer une équipe de techniciens qui constitueront la base en ressources humaines du Forum, c) renforcer les capacités dans le secteur de l'élevage en vue d'établir une coopération sous-régionale et hémisphérique pour le développement de l'élevage, y compris le transfert de technologie dans le but d'accroître la production sous-régionale de viandes et de produits carnés et ainsi réduire la facture d'importations de denrées alimentaires, et d) documenter les expériences de petites, mini et macro industries agroalimentaires dans les stratégies de réduction de la pauvreté et préparée un programme sous-régional pour réincorporer les communautés rurales/agricoles (exploitations familiales) aux chaînes actives de production relatives aux poissons et aux produits de la pêche, à la foresterie, à l'élevage et aux cultures.

Le résultat escompté est une approche coordonnée et globale de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les Caraïbes comportant une gestion et un partage des connaissances afin de formuler des politiques nationales, élaborer des stratégies et assurer un suivi, réduire l'importation d'aliments comme la viande et les produits carnés<sup>10</sup>, et l'élaboration d'une proposition de projet visant la réincorporation des communautés agricoles/halieuistiques/forestières (exploitations familiales) aux filières agroalimentaires actives dans le but de créer des revenus et de parvenir à la sécurité alimentaire des ménages.

### **3.1.2.3. Priorité sous-régionale à moyen terme 3**

#### **Santé animale et végétale (y compris les maladies transfrontières) et sécurité sanitaire des aliments:**

La santé en agriculture et la sécurité sanitaire des aliments dans les Caraïbes sont des problèmes qui sont considérés comme une contrainte importante pour parvenir à la compétitivité agricole en termes de productivité de commerce dans les 16 pays relevant de la FAO/SLC. La gravité de la situation réside dans le fait que tous les accords de coopération conclus au sein et entre les blocs économiques mentionnés plus haut comportent un élément de commerce. Les négociations CARICOM/SICA de 2007 portaient notamment sur le développement du commerce entre les deux sous-régions hémisphériques et l'AEC considère également des actions en commun dans certains domaines prioritaires, dont le commerce. Les CPP définissent également la réalisation de systèmes sanitaires et phytosanitaires totalement fonctionnels comme une action prioritaire dans les programmes de coopération de la FAO. La mise en œuvre de n'importe laquelle de ces négociations ou d'un de ces accords de coopération

---

<sup>10</sup> Dans la seule CARICOM 54% de la demande de viande provenant de petits ruminants est importé.

présente des implications à chacun des pays pour respecter les exigences de SPS/OMC en matière de commerce. Malgré cela, tous les pays des Caraïbes connaissent encore de graves menaces résultant d'espèces exotiques envahissantes qui peuvent engendrer de graves risques économiques que beaucoup attribuent aux déficiences des systèmes de quarantaine.

Au cours des dernières années, l'agriculture des Caraïbes s'est vue confrontée à diverses menaces telles que la grippe aviaire, la grippe porcine, la tique *Amblyoma*, la cochenille rose, l'escargot géant africain, et plus récemment le greening des agrumes provenant de Floride. Cette dernière menace vient s'ajouter aux problèmes existants dans le secteur sous-régional des agrumes déjà frappé par le virus de la tristezza des agrumes (CTV). De plus, de nombreuses cultures fruitières importantes dans la région comme les bananes et le café ont été, à un moment ou à un autre, ravagées par des animaux nuisibles. La production ainsi que les échanges commerciaux durables au sein de la région et du marché unique des Caraïbes (CSM) se heurtent souvent aux craintes d'apparition de nouveaux insectes ravageurs et de maladies. Les ressources des pêches maritimes sont également menacées, bien que dans une moindre mesure, par des espèces exotiques envahissantes. La sous-région doit également résoudre les problèmes de sécurité sanitaire des aliments dans le contexte de son évolution d'économie agricole primaire à la prestation de services, en particulier le tourisme. Dans ce dernier domaine, il est important, sur le plan de la commercialisation, de se hisser au niveau de compétitivité mondiale en matière de systèmes d'assurance qualité de l'agriculture et des aliments.

L'Agence caribéenne de santé agricole et de sécurité sanitaire des aliments (CARICOM /CAHFSA) a été créée, avec le soutien de la FAO, dans le but de garantir la qualité des produits agricoles, consommés et commercialisés aux échelons sous régional et mondial; d'aider les pays membres à mettre au point et à renforcer leurs systèmes de santé agricole et de sécurité sanitaire des aliments et l'infrastructure pertinente; de mettre en place un système sanitaire et phytosanitaire efficace; et de coordonner les questions de santé agricole et de sécurité sanitaire des aliments dans la région. Toutefois, cette institution n'est pas encore tout à fait fonctionnelle en raison de contraintes budgétaires.

**3.1.2.3.1 Expérience de la FAO/SLC dans la santé animale et végétale aux Caraïbes:** Outre la création de la CAHFSA, la FAO a apporté son soutien à d'autres types d'initiatives sous-régionales dans les Caraïbes. L'Organisation a participé, à l'échelon sous-régional, au Groupe de travail des Caraïbes sur les espèces envahissantes (CISWG) et au développement du réseau CRISIS<sup>11</sup> dont l'objectif est de préserver la grande Caraïbe de la menace d'espèces exotiques envahissantes et d'élaborer un plan d'action qui aiderait la région à prévenir et à mitiger l'introduction, la dissémination et l'impact des espèces exotiques envahissantes. La FAO a également établi et maintenu de solides liens de collaboration avec le groupe des Caraïbes des Conseils pour le contrôle des pesticides (CGPC dans son action en matière de gestion des pesticides conformément au Code international de conduite pour la distribution et l'utilisation des pesticides et à la Convention de Rotterdam. Des partenariats ont

---

<sup>11</sup> CRISIS-Stratégie des Caraïbes relative aux espèces envahissantes.

également été établis avec la Commission européenne-Programme pour l'agriculture et les pêches dans les Caraïbes (EC-CAP) dans plusieurs activités de PI y compris des ateliers sur les politiques en matière de santé végétale, la mouche noire des agrumes et le contrôle de la mouche des fruits. Plus récemment, l'outil d'évaluation de la capacité phytosanitaire (FAO/PCE) a été utilisé pour évaluer les capacités en matière de santé végétale dans les 16 pays et déterminer ainsi les secteurs devant faire l'objet d'une assistance préférentielle. L'Organisation joue également un rôle important dans le réseau de santé animale CaribVet et dans le fonctionnement de ses groupes de travail. Plusieurs ateliers sous-régionaux ont été organisés, en collaboration avec le secrétariat de l'OMC/SPS, sur la mise en œuvre de l'accord OMC/SPS. Cependant, les dysfonctionnements des systèmes de santé agricole et de sécurité sanitaire des aliments restent préoccupants dans la chaîne d'agriculture de la sous-région<sup>12</sup>.

**3.1.2.3.1.1 Objectifs de l'assistance technique fournie par le SMPTF:** L'objectif de l'assistance technique de la FAO est de coordonner et d'améliorer les capacités sanitaires et phytosanitaires ainsi que les mécanismes de prévention, de contrôle et, chaque fois que possible, d'éradication des principaux ravageurs et des maladies des végétaux et des animaux.

Les objectifs spécifiques de l'assistance technique qui sera fournie seront les suivants a) réviser les recommandations de la FAO/SLC/PCE et élaborer un Plan d'action destiné à la mise en œuvre des principales recommandations, et b) renforcer les systèmes de protection végétale et de quarantaine dans les Caraïbes afin de parvenir à un niveau fonctionnel de services sanitaires et phytosanitaires de quarantaine.

Les résultats escomptés sont l'amélioration de la coopération intrarégionale en matière de services SPS, la diminution des nouvelles espèces exotiques envahissantes en agriculture et la facilitation du commerce à l'échelon intrarégional, hémisphérique et mondial.

#### **4.0 Mise en œuvre, suivi et évaluation**

**4.1 Gestion du SMPTF:** Le SMPTF sera exécuté par la FAO/SLC, en étroite collaboration avec les bureaux nationaux, régionaux et le siège, par le biais de plans de travail biennaux (le plan de travail pour 2012-2013 est présenté dans l'annexe 2). Le programme sera mené à bien sous la houlette du bureau du SRC qui devra rendre compte aux parties prenantes de la réalisation du programme.

Une équipe spéciale sera créée pour superviser l'avancement des travaux et formuler des recommandations. Cette équipe spéciale devra être dotée d'un mandat clair et d'un calendrier précis de réunions. Elle devrait inclure certains partenaires du SMPTF. Le mandat devra décrire les tâches et le rôle de l'équipe spéciale y compris les procédures de présentation et le calendrier des rapports. Le principal outil de travail de l'Équipe spéciale au niveau de la prise de décision sera la matrice de mise en

---

<sup>12</sup> Bulletin mensuel 164, avril 2010 - 21<sup>st</sup> Réunion de la Conférence des Chefs de gouvernement de la Communauté des Caraïbes et information contenue dans les CPP de tous les pays.

œuvre de du plan de travail et de suivi. Le suivi devra être étroitement lié au système interne de présentation des rapports de la FAO (PIRES) selon lequel la SLC/MDT doit présenter des rapports d'avancement tous les trimestres ou semestres comme base de discussion de l'Équipe spéciale.

**4.2 Révision et Évaluation:** Le SCR veillera à ce que soient présentés des rapports techniques et opérationnels trimestriels durant la première année et semestriels dans les années suivantes. Le rapport devra être analysé par l'ensemble des membres de la MDT et un rapport technique sommaire devra être présenté au COTED chaque année. Une évaluation à mi-parcours devra être réalisée 15 mois après la mise en œuvre par une partie indépendante.

Comme signalé plus haut, les matrices doivent être considérées comme des instruments de mesure efficace aux fins du suivi et de l'évaluation.

#### **4.3 Mobilisation des ressources:**

La mise en œuvre du SMPTF va exiger des ressources qui vont au-delà de l'accès régulier au Programme de coopération technique (PCT) et au Fonds du Programme de coopération technique (FPCT). Pour avoir accès à ces ressources, la FAO/SLC devra élaborer un document de synthèse concernant une stratégie de négociation pour le financement du SMPTF.

La première étape consistera à présenter le SMPTF aux partenaires sous-régionaux clés qui ont accès aux ressources internationales et du développement pour un groupe de pays et/ou la sous-région. Une attention particulière devra être accordée aux partenariats dans lesquels la FAO offre ses compétences ou son expertise en tant que prestataire de services et les résultats du partenariat présentent des implications nettes en termes de valeur ajoutée pour le partenariat en question, soit en démontrant l'efficacité de l'aide, soit sous la forme de rentabilité de l'investissement public/privé consenti dans le secteur.

La première étape serait de conclure un accord avec les organismes sous-régionaux pour présenter le programme et parvenir à d'éventuels partenariats avec divers organismes tels que l'AEC, la BDC, la CDEMA, le CARDI, des universités et le CCCCC. Après être parvenue à un consensus avec d'éventuels partenaires/collaborateurs, la FAO/SLC devra prendre contact avec des agences de développement international et du secteur public ou privé s'intéressant aux Caraïbes. L'Union européenne reste le principal partenaire de financement de l'agriculture dans la sous-région. En outre, l'UE voit d'un bon œil les efforts régionaux d'intégration et de coordination. La FAO/SLC doit chercher à établir une relation plus solide avec l'UE dans la région ainsi que par l'intermédiaire des unités appropriées du siège. La FAO/SLC doit également contacter le secteur public et la BDC, car nombreuses sont les agences de financement qui fonctionnent de façon bilatérale.

Le sous-groupe de l'OECD a établi de bonnes relations avec des partenaires traditionnels et non traditionnels, notamment la France, le Canada, ainsi que le Fonds pour l'environnement du Golfe (GEF), le Brésil et la Chine, la CFTC et l'ALBA. Pour négocier avec l'OECD, il est important de mieux définir les avantages que peut présenter le SMPTF pour le sous-groupe de l'OECD.

Les CPP fournissent également des informations à l'échelle du pays sur les sources possibles de financement. La FAO/SLC doit mener les conversations nécessaires pour déterminer l'intérêt des partenariats dans le cadre d'approches concernant l'ensemble des Caraïbes.



## *Matrices*

<b>MATRICE RÉCAPITULATIVE DES RÉSULTATS DU CPP QUI REFLÈTENT UNE PRIORITÉ SOUS-RÉGIONALE DANS LES CARAÏBES</b>				
	Sécurité alimentaire et nutritionnelle	Santé agricole et sécurité sanitaire des aliments	Changement climatique (atténuation et adaptation) et pérennité de l'agriculture et des ressources naturelles	
Grenade, Saint-Kitts-et-Nevis, Antigua-et-Barbuda, Dominique, Jamaïque, Belize, Sainte-Lucie Cuba, Haïti 8	Renforcement des capacités en matière de développement des chaînes de valeur des cultures et de l'élevage au profit de l'investissement du secteur privé.	Développement des capacités de PI. Gestion des données au profit de l'alerte rapide.	Aménagement des pêches, y compris le développement des capacités en matière de technologies de pêche modernes, afin d'appuyer la mise en œuvre du Code de conduite pour une pêche responsable. Protection des zones marines côtières; système de gestion des données relatives aux pêches; évaluation et plan d'aménagement des pêches (9)	Inclure la Jamaïque et le Guyana pour les politiques et les stratégies de mise en œuvre du Code de conduite pour une pêche responsable.  Inclure le Guyana dans les chaînes de valeur pour l'investissement du secteur privé.  Chaînes de valeur des filières lait et élevage en Haïti.
Grenade, Saint-Kitts-et-Nevis, Antigua-et-Barbuda, Sainte-Lucie, Jamaïque, Barbade, Cuba, Haïti, Dominique et Guyana (élevage uniquement)  10	<sup>13</sup> Transfert de technologie en matière de systèmes de production animale; développement de l'élevage (protéines, reproduction, pâturages).		Gestion durable des terres, y compris la gestion des ressources hydriques, la collecte de l'eau, la gestion des forêts et des bassins versants, dont les inventaires des bassins versants. (8)	Inclure la Dominique et le Guyana pour la collecte de l'eau moyennant une approche de groupes d'utilisateurs de l'eau.
Saint-Kitts-et-Nevis, Antigua-et-Barbuda	Renforcement des systèmes de vulgarisation agricole.		Développement des capacités en matière de coopératives de pêche et de gestion des ressources.	

<sup>13</sup> Insémination artificielle.

Saint-Kitts-et-Nevis, Antigua-et-Barbuda, Dominique	Promouvoir la sensibilisation sur la sécurité alimentaire et les directives diététiques fondées sur l'alimentation.		Stratégie et plan d'action en matière de GRC; plan d'intervention d'urgence et cadre d'atténuation des risques au profit de l'agriculture (7).	Inclure la Jamaïque, le Guyana, la Barbade et le Belize pour les stratégies d'atténuation des risques, y compris les systèmes d'alerte rapide pour la GRC.
---	---	--	--	--

**MATRICE RÉCAPITULATIVE DES RÉSULTATS DU CPP QUI REFLÈTENT UNE PRIORITÉ SOUS-RÉGIONALE DANS LES CARAÏBES**

Pays ayant constaté des résultats	Sécurité alimentaire et nutritionnelle	Santé agricole et sécurité sanitaire des aliments	Changement climatique (atténuation et adaptation) et pérennité de l'agriculture et des ressources naturelles	
Grenade, Haïti	Suivi de la sécurité alimentaire et nutritionnelle – système de gestion des données.	Promotion des classes et des normes de qualité pour la sécurité sanitaire des aliments, y compris les services de laboratoire.	Cartographie pour le reboisement et les moyens d'existence durables dans les forêts.	
Grenade, Sainte-Lucie	Méthodologie d'utilisation des indicateurs afin d'identifier le panier alimentaire/les produits alimentaires de base, ainsi que d'autres produits de base pour le développement de la chaîne de valeur.	Renforcer/accroître les quarantaines (analyse du risque phytosanitaire, surveillance, amélioration de l'intervention d'urgence).	Mise en œuvre de la politique d'utilisation des terres et banques hypothécaires.	Inclure la Dominique concernant le service de quarantaine pour le suivi et la surveillance, et les capacités de diagnostic.
Guyana		Renforcer les mesures sanitaires et phytosanitaires, le suivi et la surveillance concernant les espèces exotiques envahissantes – une stratégie régionale.		
Antigua-et-Barbuda, Dominique, Guyana, Sainte-Lucie, Haïti, Grenade	Plan d'action pour l'alimentation et la nutrition; analyse des politiques, planification et système			Guyana (pas de système d'information).

	d'information sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour la planification et le suivi.			
Dominique, Sainte-Lucie, Barbade, Belize	Développement de l'élevage (programme de reproduction et de développement des petits ruminants).	Améliorer la qualité et la sécurité sanitaire des aliments; développement des capacités en matière de santé agricole, de sécurité sanitaire des aliments, de biosécurité et autres normes.	Améliorer les normes qui favorisent la mise en œuvre du Code de conduite pour une pêche responsable et d'autres normes internationales (4).	

**Priorité sous-régionale à moyen terme 1: stratégies relatives au changement climatique et à la GRC (atténuation et adaptation) et pérennité de l'agriculture et des ressources naturelles**

<i>Priorité sous-régionale pour l'Amérique latine et des Caraïbes</i>	<i>Résultat organisationnel</i>	<i>Résultat escompté à l'échelon sous-régional</i>	<i>Programme sous-régional</i>	<i>Contribution de la FAO/SLC</i>	<i>Collaborateurs</i>

<p>Stratégies relatives au changement climatique et à la GRC (atténuation et adaptation) et pérennité de l'agriculture et des ressources naturelles.</p>	<p><b>FO6</b> Les pays ont amélioré leurs capacités en matière d'accès et de partage des connaissances pour une gestion durable des ressources.</p>	<p>Système d'information mis au point afin d'aider au processus de prise de décision en matière de GRC en vue de promouvoir la gestion des eaux, le zonage et l'administration.</p>	<p>Plan d'action stratégique PISLM pour la gestion durable des terres dans les Caraïbes.</p> <p>Consortium pour l'eau sous-régional.</p>	<p>1. Assistance technique et développement des capacités afin d'élaborer des cartes visant à identifier les zones dans lesquelles il est possible de collecter de l'eau de pluie.</p> <p>2. Examen de la législation et de la politique d'utilisation des terres en vue d'appuyer la GDT.</p> <p>3.0 Assistance technique et développement des capacités afin d'établir un cadre pour la collecte et l'analyse de données en vue d'appuyer le zonage agricole.</p>	<p>PISLM, CARDI, CIMH, CCCCC, CEHI, IWCAM.</p>
--	---	---	--	---	--

Priorité sous-régionale à moyen terme 1: stratégies relatives au changement climatique et à la GRC (atténuation et adaptation) et pérennité de l'agriculture et des ressources naturelles

<i>Priorité sous-régionale pour l'Amérique latine et des Caraïbes</i>	<i>Résultat organisationnel</i>	<i>Résultat escompté à l'échelon sous-régional</i>	<i>Programme sous-régional</i>	<i>Contribution de la FAO/SLC</i>	<i>Collaborateurs</i>
Stratégies relatives au changement climatique et à la GRC (atténuation et adaptation) et pérennité de l'agriculture et des ressources naturelles.	<b>EO4</b> Acquisition et partage de connaissances en matière de gestion durable des forêts contribuant à l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation de ses effets.	Les pays des Caraïbes seraient mieux informés en vue d'intégrer les stratégies relatives au changement climatique à la planification forestière pour la pérennité des écosystèmes d'eau douce et des moyens d'existence durables.	Sous-groupe des Caraïbes de la CFALC	<p>1.0 Assistance technique pour organiser et accueillir un dialogue régional visant à renforcer le rôle de la foresterie dans la planification de l'utilisation des terres.</p> <p>2.0 Assistance technique pour enregistrer, documenter et évaluer les expériences en matière de foresterie communautaire et les partager à l'occasion d'un atelier caribéen et par le biais de publications.</p>	<p>Ministères de la foresterie, Ministères de l'environnement et des ressources hydriques; IWCAM.</p> <p>Ministères de la foresterie et de l'agriculture.</p> <p>Ministères du développement rural et de la transformation sociale.</p> <p>Ministères du tourisme.</p>

Priorité sous-régionale à moyen terme 1: stratégies relatives au changement climatique et à la GRC (atténuation et adaptation) et pérennité de l'agriculture et des ressources naturelles

<i>Priorité sous-régionale pour l'Amérique latine et des Caraïbes</i>	<i>Résultat organisationnel</i>	<i>Résultat escompté à l'échelon sous-régional</i>	<i>Programme sous-régional</i>	<i>Contribution de la FAO/SLC</i>	<i>Collaborateurs</i>
Stratégies relatives au changement climatique et à la GRC (atténuation et adaptation) et pérennité de l'agriculture et des ressources naturelles.	<b>CO3</b> Les pays sont en cours d'adoption de mesures de gestion plus efficaces appuyées par la FAO visant à améliorer l'état des ressources halieutiques et des écosystèmes, ainsi que leur utilisation.	Collecte, analyse et diffusion d'information relative au changement climatique et à la GRC dans le secteur des pêches et de l'aquaculture. Élaboration de stratégies sous-régionales et débat lors de forums pertinents tels que le Conseil ministériel du CRFM et la COPACO.	COPACO, CRFM	Étude initiale; formulation d'un plan d'action/d'une étude portant sur la région des Caraïbes; élaboration d'un projet sous-régional visant à appuyer la mise en œuvre de la stratégie au moyen d'une approche participative.	Unité de pêche de l'OECD; CRFM; CARICOM, NEMA; CDEMA; COPACO

*Priorité sous-régionale à moyen terme 2: sécurité alimentaire et nutritionnelle*

<i>Priorité sous-régionale pour l'Amérique latine et des Caraïbes</i>	<i>Résultat organisationnel</i>	<i>Résultat escompté à l'échelon sous-régional</i>	<i>Programme sous-régional</i>	<i>Contribution de la FAO/SLC</i>	<i>Collaborateurs</i>
Sécurité alimentaire et nutritionnelle.	<b>AO2</b> Les pays des Caraïbes peuvent s'appuyer sur des informations et des analyses comparatives pour formuler des politiques et des programmes en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, en tenant également compte des aspects liés à l'égalité	1. Établissement et gestion adéquate d'un système d'information sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la sous-région des Caraïbes (en ligne et autres formes de communication).  2.0 Une équipe	Programme de sécurité alimentaire et nutritionnelle des Caraïbes  Programme de	(a) Hébergement et gestion du site Internet; (b) certification du site Internet selon les normes ISO/FAO; (c) sensibilisation et promotion.  Assistance technique pour organiser et réaliser un atelier de formation et de	IICA, CARDI, CFNI, UWI, CROSQ

	des sexes.	caribéenne fournissant une base technique pour la conduite d'analyses comparatives au profit de la formulation de politiques nationales et de plans d'action stratégiques, et informant le Comité de la Politique régionale de sécurité alimentaire et nutritionnelle sur les questions liées à la sécurité alimentaire dans les Caraïbes.	sécurité alimentaire et nutritionnelle des Caraïbes	développement des capacités d'une semaine comprenant les aspects suivants:  (a) analyses comparatives pour la formulation de politiques;  (b) élaboration et suivi de plans stratégiques, et;  (c) mécanisme(s) de responsabilité dans la gestion des programmes régionaux comprenant des éléments nationaux.	BDC, Centres de formation des services publics dans les Caraïbes, FAO/RLC, une université caribéenne sélectionnée, IFPRI.
--	------------	--	---	---	---

*Priorité sous-régionale à moyen terme 2: sécurité alimentaire et nutritionnelle*

<i>Priorité sous-régionale pour l'Amérique latine et des Caraïbes</i>	<i>Résultat organisationnel</i>	<i>Résultat escompté à l'échelon sous-régional</i>	<i>Programme sous-régional</i>	<i>Contribution de la FAO/SLC</i>	<i>Collaborateurs</i>
Sécurité alimentaire et nutritionnelle	<b>AO2</b> Les pays des Caraïbes peuvent s'appuyer sur des informations et des analyses comparatives pour formuler des politiques et des programmes en matière de sécurité	Une approche coordonnée pour que les populations rurales puissent reprendre des activités productives fondées sur l'agriculture pour assurer leurs moyens	Programme de sécurité alimentaire et nutritionnelle des Caraïbes	1. Assistance technique pour documenter les expériences liées à l'incorporation de l'entreprise à micro/petite/mini valeur ajoutée en tant	

	alimentaire et de nutrition, en tenant également compte des aspects liés à l'égalité des sexes.	d'existence et sécurité alimentaire.		que composante des stratégies de réduction de la pauvreté des pays.  2. Assistance technique pour élaborer une stratégie/un projet de document appuyé(e) et financé(e) par la stratégie nationale de réduction de la pauvreté.	
--	---	--------------------------------------	--	--	--

<i>Priorité sous-régionale à moyen terme 3: santé animale et végétale</i>					
<i>Priorité sous-régionale pour l'Amérique latine et des Caraïbes</i>	<i>Résultat organisationnel</i>	<i>Résultat escompté à l'échelon sous-régional</i>	<i>Programme sous-régional</i>	<i>Contribution de la FAO/SLC</i>	<i>Collaborateurs</i>

<p>Santé animale et végétale (y compris les maladies transfrontières) et sécurité sanitaire des aliments.</p>	<p><b>AO2</b> Les pays améliorent leurs capacités phytosanitaires dans la gestion des infestations de ravageurs et des poussées de maladies.</p>	<p>Amélioration des capacités caribéennes en matière de services phytosanitaires et réduction des obstacles au commerce intra-régional de produits alimentaires et agricoles.</p>	<p>Programme CARICOM/CARIFORUM visant à supprimer les obstacles au commerce intra-régional et extra-régional.</p>	<p>1. Assistance technique pour élaborer et fournir un programme visant à renforcer les systèmes de protection des plantes et de quarantaine végétale dans les Caraïbes comprenant:</p> <p><b>(a)</b> les recommandations de la FAO/SLC/ECP;</p> <p><b>(b)</b> le renforcement institutionnel et des capacités en matière sanitaire et phytosanitaire pour l'éventail des services liés à la quarantaine.</p>	<p>CARDI, Ministères de l'agriculture, IICA, BAHA, universités (UWI).</p> <p>CISWG/CRISIS; CAHFSA, ORISA, CPHDF</p>
---	--	---	---	---	---

**Priorité sous-régionale à moyen terme 3: santé animale et végétale**

<i>Priorité sous-régionale pour l'Amérique latine et des Caraïbes</i>	<i>Résultat organisationnel</i>	<i>Résultat escompté à l'échelon sous-régional</i>	<i>Programme sous-régional</i>	<i>Contribution de la FAO/SLC</i>	<i>Collaborateurs</i>
Santé animale et végétale (y compris les maladies transfrontières) et sécurité sanitaire des aliments.	<b>BO2</b> Amélioration des programmes de santé animale et des mécanismes de coordination pour la prévention, le contrôle et l'élimination des maladies animales transfrontières et des zoonoses prioritaires par le biais de l'assistance technique de la FAO.	Amélioration des capacités caribéennes en matière de services sanitaires et réduction des obstacles au commerce intra-régional.	Programme CARICOM/CARIFORUM visant à supprimer les obstacles au commerce intra-régional et extra-régional.	1. Assistance technique pour élaborer et fournir un programme régional visant à renforcer les systèmes de quarantaine dans les Caraïbes comprenant: <b>(a)</b> renforcement institutionnel et des capacités en matière sanitaire pour l'éventail des services de quarantaine animale, et; <b>(b)</b> établissement d'une base de données partagée en ligne.	CAREC; CARDI; BAHA; chapitre caribéen de la Commission régionale pour l'élevage; UWI; CAHFSA, CaFAN, CPA.

**PLAN DE TRAVAIL POUR LA MISE EN OEUVRE ET MATRICE DE SUIVI POUR LE CADRE SOUS-RÉGIONAL DES PRIORITÉS À MOYEN TERME POUR LES CARAÏBES (SMTPF) 2012-2013**

Priorité 1 – Adaptation et atténuation en matière de changement climatique et de GRC et pérennité de l’agriculture et des ressources naturelles							
	Résultats escomptés	Résultat organisationnels	Contribution de la FAO/Produits et services	Indicateurs de réussite <b>Grandes étapes en gras</b>	Fonctionnaire technique responsable	Partenaires à impliquer/consulter	Échéance <b>2012-2013</b> (mois et année)
1.0	<b>1.1</b> Mise au point d’un Système d’information afin d’aider au processus de prise de décision en matière de GRC en vue de promouvoir la gestion des eaux, le zonage et l’administration.	<b>FO6.</b> Amélioration des capacités des pays pour accéder aux connaissances et les partager en vue de l’aménagement durable des ressources.	<b>1.1.1.</b> Programme de formation régional pour le développement des capacités en matière de zonage agro-écologique et d’évaluation de la dégradation des terres.  <b>1.1.2.</b> Recommandations	<b>1.1.1.1</b> Approbation du programme de formation.  <b>1.1.1.2 Fourniture du programme de formation.</b>  <b>1.1.2.1</b> Publication sur l’examen de la	L. Fletcher-Paul	UWI  UWI	Mars 2012  Juin 2012

			pour le zonage agro-écologique.	recommandation et de la politique et de la législation sur l'utilisation des terres.		NRL	Avril 2012
				<b>1.1.2.2 Recommandations disponibles</b>			Mai 2012
			<b>1.1.3.</b> Activité de formation régionale en matière de collecte de l'eau de pluie.	<b>1.1.3.1 Rapport sur l'activité de formation (personnes formées, matériel de formation).</b>		BDC	Septembre 2012

**PLAN DE TRAVAIL POUR LA MISE EN OEUVRE ET MATRICE DE SUIVI POUR LE CADRE SOUS-RÉGIONAL DES PRIORITÉS À MOYEN TERME POUR LES CARAÏBES (SMTPF) 2012-2013**

<b>Priorité 1. Stratégies relatives au changement climatique et à la GRC (atténuation et adaptation) et pérennité de l'agriculture et des ressources naturelles</b>							
	Résultats escomptés	Résultats organisationnels	Contribution de la FAO/Activités, produits et services	Indicateurs de réussite <b>Grandes étapes en gras</b>	Personne/Agence responsable	Partenaires à impliquer ou à consulter/source de financement	Échéance <b>2012-2013</b> (mois et année)
1.0	<b>1.1</b> Mise au point d'un Système	<b>FO6</b> Amélioration des capacités des pays pour accéder		<b>1.1.3.2. Élaboration de cartes SIG montrant les zones possibles de</b>	Lystra Fletcher-Paul: FAO/SLC	CEHI	Janvier 2012

	d'information afin d'aider au processus de prise de décision en matière de GRC en vue de promouvoir la gestion des eaux, le zonage et l'administration.	aux connaissances et les partager en vue de l'aménagement durable des ressources.	<p><b>1.1.4</b> Données pour la cartographie des sites agro-écologiques.</p> <p><b>1.1.5</b> Exercice de cartographie pour désigner les zones agro-écologiques.</p> <p><b>1.1.6</b> Programme de développement des capacités en matière d'efficacité de l'utilisation des sols et de l'eau.</p>	<p><b>collecte de l'eau de pluie dans au moins deux pays.</b></p>		UWI	Janvier 2013
				<p><b>1.1.4.1</b> Données disponibles.</p>		UWI	Janvier 2013
				<p><b>1.1.5.1</b> Cartes disponibles.</p>		CARDI	Mars 2013
				<p><b>1.1.6.1</b> Programme disponible.</p>			Juin 2013
				<p><b>1.1.6.2</b> Fourniture d'un rapport sur le programme de développement des capacités.</p>			

**PLAN DE TRAVAIL POUR LA MISE EN OEUVRE ET MATRICE DE SUIVI POUR LE CADRE SOUS-RÉGIONAL DES PRIORITÉS À MOYEN TERME POUR LES CARAÏBES (SMPF) 2012-2013**

<b>Priorité 1. Stratégies relatives au changement climatique et à la GRC (atténuation et adaptation) et pérennité de l'agriculture et des ressources naturelles</b>								
	Résultats	Résultats	Contribution de la FAO/Activités,	Indicateurs de réussite	de	Personne/Agence	Partenaires à impliquer ou à	Échéance 2012-2013

	escomptés	organisationnels	produits services et	<b>Grandes étapes en gras</b>	responsable	consulter/sourc e de financement	(mois et année)
<b>2.0</b>	Les pays des Caraïbes seraient mieux informés en vue d'intégrer les stratégies relatives au changement climatique à la planification forestière pour la pérennité des écosystèmes d'eau douce et des moyens d'existence.	<b>EO4</b> Acquisition et partage de connaissances en matière de gestion durable des forêts contribuant à l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation de ses effets.	<b>Évaluation de la capacité de gestion, de planification et de suivi des forêts.</b>	<b>Élaboration de 4 rapports nationaux sur les forêts relatifs à la planification et au suivi de la sylviculture</b>	<b>Claus Eckelmann, Fonctionnaire régional des forêts  FAO/SLC</b>	<b>CANARI</b>	<b>Novembre 2013</b>

**PLAN DE TRAVAIL POUR LA MISE EN OEUVRE ET MATRICE DE SUIVI POUR LE CADRE SOUS-RÉGIONAL DES PRIORITÉS À MOYEN TERME POUR LES CARAÏBES (SMPF) 2012-2013**

<b>Priorité1. Stratégies relatives au changement climatique et à la GRC (atténuation et adaptation) et pérennité de l'agriculture et des ressources naturelles</b>							
	Résultats escomptés	Résultats organisationnels	Activités, produits et services de la FAO	Indicateurs de réussite <b>Grandes étapes en gras</b>	Personne/Agence responsable	Partenaires à impliquer ou à consulter/Source de financement	Échéance <b>2012-13</b> (mois et année)
3.0	<b>3.1</b> Collecte, analyse et diffusion d'information relative au changement climatique et à la GRC dans le secteur des pêches et de l'aquaculture. Élaboration de stratégies sous-régionales et débat lors de forums pertinents tels que le Conseil ministériel du CRFM et la COPACO.	<b>CO3</b> Les pays sont en cours d'adoption de mesures de gestion plus efficaces appuyées par la FAO visant à améliorer l'état des ressources halieutiques et des écosystèmes, ainsi que leur utilisation.	<b>3.1.1</b> Assistance technique pour une étude initiale;  <b>3.1.2</b> Assistance technique pour formuler un plan d'action/une étude portant sur la région des Caraïbes.	<b>3.1.1.1</b> Préparation et approbation du projet.  <b>3.1.1.2 Rapport de l'étude initiale disponible.</b>  <b>3.1.2.1 Étude/Plan d'action achevé(e) et disponible</b>	Florence Poulain (FIDP) / Raymond van Anrooy, FAO/SLC	CRFM, CDEMA, CCCCC, COPACO	Août 2012  Juin 2012  Août 2012

**PLAN DE TRAVAIL POUR LA MISE EN OEUVRE ET MATRICE DE SUIVI POUR LE CADRE SOUS-RÉGIONAL DES PRIORITÉS À MOYEN TERME POUR LES CARAÏBES (SMTPF) 2012-2013**

<b>Stratégies relatives au changement climatique et à la GRC (atténuation et adaptation) et pérennité de l'agriculture et des ressources naturelles</b>							
	Résultats escomptés	Résultats organisationnels	Produits et services de la FAO	Indicateurs de réussite  <b>Grandes étapes en gras</b>	Fonctionnaire technique de la FAO/Agence responsable	Partenaires à impliquer ou à consulter/Source de financement	Échéance 2012-13 (mois et année)
<b>3.0</b>	Collecte, analyse et diffusion d'information relative au changement climatique et à la GRC dans le secteur des pêches et de l'aquaculture. Élaboration de stratégies sous-régionales et débat lors de forums pertinents tels que le Conseil ministériel du CRFM et la COPACO.	<b>CO3</b> Les pays sont en cours d'adoption de mesures de gestion plus efficaces appuyées par la FAO visant à améliorer l'état des ressources halieutiques et des écosystèmes, ainsi que leur utilisation.	<b>3.1.3</b> Élaboration d'un projet sous-régional visant à appuyer la mise en œuvre de la stratégie au moyen d'une approche participative.	<b>3.1.3.1</b> Projet de document disponible pour débat avec les partenaires.  <b>3.1.3.2</b> <b>Projet de document approuvé par le donateur et la sous-région des Caraïbes.</b>	<b>Florence Poulain (FIDP)/Raymon van Anrooy, SLC</b>	<b>CRFM, CDEMA, CCCCC, COPACO</b>	<b>Septembre 2012</b>

**PLAN DE TRAVAIL POUR LA MISE EN OEUVRE ET MATRICE DE SUIVI POUR LE CADRE SOUS-RÉGIONAL DES PRIORITÉS À MOYEN TERME POUR LES CARAÏBES (SMTPF) 2012-2013**

<b>Priorité caribéenne 2: sécurité alimentaire et nutritionnelle</b>							
	Résultats escomptés	Résultats organisationnels	Activités, produits et services de la FAO	Indicateurs de réussite <b>Grandes étapes en gras</b>	Fonctionnaire technique/Agence responsable	Partenaires à impliquer ou à consulter/Source de financement	Échéance <b>2012-2013</b> (mois et année)
<b>4.0</b>	<b>4.1</b> Le volet reproduction du Programme des Caraïbes pour les grands et les petits ruminants pourra accéder à un matériel génétique de meilleure qualité. Capacités	<b>BO1</b> Le secteur de l'élevage pourra accroître la productivité, l'efficience et la sécurité alimentaire.	<b>4.1.1</b> Élaboration d'un programme relatif à l'élevage dans les Caraïbes.  <b>4.1.2</b> Mise au point	<b>4.1.1.1.</b> Projet débattu avec les partenaires et les bénéficiaires.  <b>4.1.1.2 Document approuvé par la sous-région des Caraïbes.</b>  <b>4.1.2.1 Accords obtenus avec les</b>	Cedric Lazarus, Fonctionnaire de développement de l'élevage, SLC	Consultant et CARDI  Source de financement: Programme ordinaire (PCT).	Activités couvrant la période allant de mars 2012 à décembre 2013.

	techniques et institutionnelles adéquates dans la région pour gérer les installations de reproduction.		de critères de sélection de stations et de centres pilotes de reproduction, et négociation avec les gouvernements et les organisations d'agriculteurs.  <b>4.1.3</b> Fourniture d'appui technique pour appuyer la mise en œuvre du programme.	<b>gouvernements et les organisations d'agriculteurs.</b>  <b>4.1.3.1 Personnel du projet en place et projet lancé.</b>			
--	--	--	---	---	--	--	--

**PLAN DE TRAVAIL POUR LA MISE EN OEUVRE ET MATRICE DE SUIVI POUR LE CADRE SOUS-RÉGIONAL DES PRIORITÉS À MOYEN TERME POUR LES CARAÏBES (SMTPF) 2012-2013**

<b>Priorité caribéenne 2: sécurité alimentaire et nutritionnelle</b>							
	Résultats escomptés	Résultats organisationnels	Activités, produits et services de la FAO	Indicateurs de réussite <b>Grandes étapes en gras</b>	Fonctionnaire technique/Agenc e responsable	Partenaires à impliquer ou à consulter/Sour ce de financement	Échéance <b>2012-2013</b> (mois et année)
<b>4.0</b>	<b>4.2</b> Création du chapitre caribéen de	<b>BO1</b> Le secteur de l'élevage	<b>4.2.1</b> Élaboration d'un	<b>4.2.1.1</b> Document	Cedric Lazarus	Les partenaires sont les	Les activités

	<p>la Commission régionale pour l'élevage et participation active de celui-ci au développement durable du secteur sous-régional de l'élevage.</p>	<p>pourra accroître la productivité, l'efficacité et la sécurité alimentaire.</p>	<p>document conceptuel.</p> <p><b>4.2.2</b> Organisation du Forum des Caraïbes pour débattre et atteindre des consensus sur ce document.</p> <p><b>4.2.3</b> Elaboration d'un projet de document.</p> <p><b>4.3.4</b> Promotion en vue d'assurer l'appui des pays et des agences au projet.</p> <p><b>4.3.5</b> Assistance technique pour préparer la soumission pour approbation par les Caraïbes.</p>	<p>conceptuel.</p> <p><b>4.2.2.1 Rapport du Forum.</b></p> <p><b>4.2.3.1</b> Projet de document.</p> <p><b>4.3.4.1</b> Rapports sur les résultats des réunions et des débats.</p> <p><b>4.3.5.1 Approbation du projet de document.</b></p>	<p>Fonctionnaire de développement de l'élevage, SLC</p>	<p>départements responsables de l'élevage des Ministères de l'agriculture. Le financement est assuré par le programme ordinaire.</p>	<p>ont commencé en septembre 2011 et s'achèvent en mars 2013.</p>
--	---	---	---	--	---	--	---

**PLAN DE TRAVAIL POUR LA MISE EN OEUVRE ET MATRICE DE SUIVI POUR LE CADRE SOUS-RÉGIONAL DES PRIORITÉS À MOYEN TERME POUR LES CARAÏBES (SMTPF) 2012-2013**

**Priorité caribéenne 2: sécurité alimentaire et nutritionnelle**

	Résultats escomptés	Résultats organisationnels	Activités, produits et services de la FAO	Indicateurs de réussite <b>Grandes étapes en gras</b>	Fonctionnaire technique/Agence responsable	Partenaires à impliquer ou à consulter/Source de financement	Échéance <b>2012-2013</b> (mois et année)
5.0	<b>5.1</b> Établissement et gestion adéquate d'un système d'information sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la sous-région des Caraïbes (en ligne et autres formes de communication).	<b>AO2</b> Les pays des Caraïbes peuvent s'appuyer sur des informations et des analyses comparatives pour formuler des politiques et des programmes en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, en tenant également compte des aspects liés à l'égalité des sexes.	<b>5.1.1</b> Ensemble des dispositions liées à l'hébergement et à la gestion du site Internet conformes aux normes ISO (et autres formes de communication) au SLC.  <b>5.1.2</b> Sensibilisation et promotion du site Internet.	<b>5.1.1.1</b> Accords obtenus sur le financement du site Internet par le budget du SLC.  <b>5.1.1.2 Développement des capacités des pays à assurer la qualité des données.</b>  <b>5.1.1.3 Obtention de la certification du Site Internet selon la norme ISO/FAO.</b>  <b>5.1.2.1 Lancement du site Internet et diffusion du paquet promotionnel dans l'ensemble des Caraïbes.</b>	Mme Florita Kentish, Coordinatrice sous-régionale, SLC/Vincent Little, Conseiller/Consultant régional, Sécurité alimentaire et nutritionnelle.	Secrétariat de la CARICOM, Ministères de l'agriculture, de la santé, de l'éducation, du commerce, des questions liées aux consommateurs, des ressources naturelles et de l'environnement, organismes nationaux de statistiques, Institut des Caraïbes pour l'alimentation et la nutrition (CFNI), CEPALC (Nations Unies) et consultants.  Fonds du PCT	De janvier 2012 à juillet 2013.

						régional et du programme ordinaire.	
--	--	--	--	--	--	-------------------------------------	--

**PLAN DE TRAVAIL POUR LA MISE EN OEUVRE ET MATRICE DE SUIVI POUR LE CADRE SOUS-RÉGIONAL DES PRIORITÉS À MOYEN TERME POUR LES CARAÏBES (SMTPF) 2012-2013**

<b>Priorité caribéenne 2: sécurité alimentaire et nutritionnelle</b>							
	Résultats escomptés	Résultats organisationnels	Activités, produits et services de la FAO	Indicateurs de réussite <b>Grandes étapes en gras</b>	Fonctionnaire technique/Agence régionale responsable	Partenaires à impliquer ou à consulter/Source de financement	Échéance <b>2012-2013</b> (mois et année)
6.0	<b>6.2</b> Une équipe caribéenne fournissant une base technique pour la conduite d'analyses comparatives au profit de la formulation de politiques nationales et de plans d'action stratégiques, et informant le Comité de la Politique régionale de sécurité	<b>AO2</b> Les pays des Caraïbes peuvent s'appuyer sur des informations et des analyses comparatives pour formuler des politiques et des programmes en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, en tenant également compte des aspects liés à	<b>6.2.1</b> Assistance technique pour organiser un atelier de développement des capacités d'une semaine comprenant les aspects suivants: <b>(a)</b> analyses comparatives pour la formulation de politiques; <b>(b)</b> élaboration, suivi et évaluation de plans stratégiques, et; <b>(c)</b> mécanisme(s) de responsabilité dans la gestion des programmes	<b>6.2.1</b> Accords obtenus sur le mandat de l'équipe technique caribéenne. <b>6.2.2</b> Sélection des membres de l'équipe caribéenne. <b>6.2.3 Équipe approuvée par les Caraïbes.</b> <b>6.2.4 Rapport de la formation</b>	Mme Florita Kentish, Coordinatrice sous-régionale, SLC/Vincent Little, Conseiller/Consultant régional, Sécurité alimentaire et nutritionnelle.	Secrétariat de la CARICOM, Ministères de l'agriculture, de la santé, de l'éducation, du commerce, des questions liées aux consommateurs, des ressources naturelles et de l'environnement, Institut des Caraïbes pour l'alimentation et	De janvier 2012 à juillet 2013.

alimentaire et nutritionnelle sur les questions liées à la sécurité alimentaire dans les Caraïbes.	l'égalité des sexes.	régionaux comprenant des éléments nationaux.  <b>6.2.2</b> Expertise technique pour appuyer l'élaboration d'un programme de travail sur deux ans pour l'équipe technique des Caraïbes sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle.	<b>caribéenne achevé avec succès et diffusion de copies du matériel.</b>  <b>6.2.2.1 Rapport d'achèvement de la première activité du programme de travail.</b>	la nutrition (CFNI), société civile, secteur privé et consultants.  Fonds du PCT régional et du programme ordinaire.
--	----------------------	--	--	--

**PLAN DE TRAVAIL POUR LA MISE EN OEUVRE ET MATRICE DE SUIVI POUR LE CADRE SOUS-RÉGIONAL DES PRIORITÉS À MOYEN TERME POUR LES CARAÏBES (SMTPF) 2012-2013**

Résultats escomptés	Résultats organisationnels	Activités, produits et services de la FAO	Indicateurs de réussite  <b>Grandes étapes en gras</b>	Fonctionnaire technique/Agence régionale responsable	Partenaires à impliquer ou à consulter/Source de financement	Échéance <b>2012-2013</b> (mois et année)
7.0 Une approche coordonnée pour que les populations	<b>AO2</b> Les pays des Caraïbes peuvent s'appuyer sur des	<b>7.1</b> Assistance technique de la FAO pour documenter et évaluer les	<b>7.1.1 Document disponible.</b>	Mme Florita Kentish, Coordinatrice sous-régionale, SLC/Vincent Little, Conseiller/Consultant	Secrétariat de la CARICOM, Ministères de l'agriculture, de la santé, de	De janvier 2012 à décembre 2013.

<p>rurales puissent reprendre des activités productives fondées sur l'agriculture pour assurer leurs moyens d'existence et sécurité alimentaire.</p>	<p>informations et des analyses comparatives pour formuler des politiques et des programmes en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, en tenant également compte des aspects liés à l'égalité des sexes.</p>	<p>expériences des agro-industries en vue d'assurer la pérennité des moyens d'existence.</p> <p><b>7.2</b> Élaboration d'un projet de document comprenant des propositions en matière de stratégies et de développement des capacités en vue d'assurer la pérennité des moyens d'existence par le biais des agro-industries.</p> <p><b>7.3</b> Organisation d'un Forum sous-régional pour débattre, approuver et rechercher des financements pour la mise en œuvre.</p>	<p><b>7.1.2</b> Projet de document disponible</p> <p><b>7.1.3 Rapport du Forum et document approuvé.</b></p>	<p>régional, Sécurité alimentaire et nutritionnelle.</p>	<p>l'éducation, du commerce, des questions liées aux consommateurs, des ressources naturelles et de l'environnement, Institut des Caraïbes pour l'alimentation et la nutrition (CFNI), société civile, secteur privé et consultants.</p> <p>Fonds du PCT régional et du programme ordinaire.</p>	
--	--	---	--	--	--	--

**PLAN DE TRAVAIL POUR LA MISE EN OEUVRE ET MATRICE DE SUIVI POUR LE CADRE SOUS-RÉGIONAL DES PRIORITÉS À MOYEN TERME POUR LES CARAÏBES (SMPF) 2012-2013**

<b>Priorité caribéenne 3: santé animale et végétale et sécurité sanitaire des aliments</b>							
	Résultats escomptés	Résultats organisationnels	Activités, produits et services de la FAO	Indicateurs de réussite  <b>Grandes étapes en gras</b>	Fonctionnaire technique/Agence régionale responsable	Partenaires à impliquer ou à consulter/Source de financement	Échéance 2012=2013  (mois et année)
8.0	8.1 Amélioration des capacités caribéennes en matière de services phytosanitaires et réduction des obstacles au commerce intra-régional.	<b>AO2</b> Les pays améliorent leurs capacités phytosanitaires dans la gestion des infestations de ravageurs et des poussées de maladies.	<b>8.1.1</b> Assistance technique pour :  (a) examiner et mettre à jour les manuels de quarantaine végétale dans les Caraïbes au profit des inspecteurs;  (b) collaborer avec des partenaires régionaux pour former des inspecteurs en matière de protection des plantes et de quarantaine	<b>8.1.1</b> Manuels révisés et rapport résumé mis à jour disponible.  <b>8.1.2 Rapport de la formation caribéenne, nombre de personnes formées et manuel disponibles pour diffusion.</b>  <b>8.1.3</b> Identification de lacunes importantes dans le système de protection des plantes et de quarantaine végétale	Vyjayanthi Lopez, Fonctionnaire de production végétale et de protection des plantes, FAO/SLC	8.1.1 Consultant (fonds AGP 2010-11)/Fonctionnaires techniques, CIPV.  8.1.2 Fonctionnaires techniques – CIPV, UWI, IICA, BAHA (financement conjoint assuré par l'ensemble des partenaires).  8.1.3 Consultant (fonds du programme 2012-13)/Secrétariat CIPV	L'activité a commencé en décembre 2011 et s'achèvera en mars 2012.  Août 2012-2013  Juin 2013

			<p>végétale à l'aide d'une information actualisée;</p> <p>(c) examiner les recommandations de l'ECP pour évaluer les progrès et identifier les lacunes dans les institutions;</p> <p>(d) élaborer un plan d'action pour les Caraïbes en vue d'aborder les lacunes institutionnelles dans les systèmes de protection des plantes et de quarantaine végétale.</p>	<p>et rapport disponible pour diffusion.</p> <p><b>8.1.4 Plan d'action approuvé et à la disposition de l'ensemble des pays.</b></p>		<p>8.1.4 Financement conjoint assuré par le SLC, Protection des plantes, les Ministères de l'agriculture et d'autres partenaires et États membres de la FAO.</p>	<p>Décembre 2013</p>
--	--	--	---	---	--	--	----------------------

**PLAN DE TRAVAIL POUR LA MISE EN OEUVRE ET MATRICE DE SUIVI POUR LE CADRE SOUS-RÉGIONAL DES PRIORITÉS À MOYEN TERME POUR LES CARAÏBES (SMTPF) 2012-2013**

<b>Priorité caribéenne 3: santé animale et végétale et sécurité sanitaire des aliments</b>							
	Résultats escomptés	Résultats organisationnels	Activités, produits et	Indicateurs de réussite	Fonctionnaire technique/Agen	Partenaires à impliquer ou à	Échéance 2012=201

			services de la FAO	<b>Grandes étapes en gras</b>	ce régionale responsable	consulter/Sour ce de financement	3  (mois et année)
9.0	<b>9.1</b> Amélioration des capacités caribéennes en matière de services sanitaires et réduction des obstacles au commerce intra-régional.	<b>BO2</b> Amélioration des programmes de santé animale et des mécanismes de coordination pour la prévention, le contrôle et l'élimination des maladies animales transfrontières et des zoonoses prioritaires par le biais de l'assistance technique de la FAO.	<b>9.1.1</b> Assistance technique au réseau CARIBVET.	<b>9.1.1.1</b> <b>Programme/projet approuvé par les Caraïbes et en cours de mise en œuvre par CARIBVET.</b>  <b>9.1.2.1</b> <b>Programme approuvé par les Caraïbes.</b>	Cedric Lazarus, Fonctionnaire de développement de l'élevage, SLC	CARICOM  Services vétérinaires des Ministères de l'agriculture.  Financement assuré en partie par le PCT/RLA/330 6 et par des fonds du programme ordinaire.	Décembre 2012.